Résultats complets des élections cantonales

TAPIS
KABOUL PURE LAINE
(envers visible) 275 × 190 12.000f
GALERIES BARBÈS
55, Bd. BARBÈS - PARIS

Paris-presse : l'intransigeant
8e COMPLÈTE
6 PAGES
Corse et Afrique du Nord : 9 FRANCS
6e Année. - N° 1.324
MARDI 22 MARS 1949
PRIX : 8 FRANCS
Sainte-Léa

DUBLY Détective
29e ANNÉE
Renseignements intimes confidentiels
FILATURES, TOUTES MISSIONS
Matérialité des faits. Preuves à l'appui
SPÉCIALISTE DES SURVEILLANCES DISCRÈTES
RECHERCHES DIVERSES, FUGUES, VOLS etc.
Enquêtes avant mariage et sur moralité
Ouvert tous les jours même le dimanche
FACE HOTEL TERMINUS GARE St LAZARE
Tél. : EUR 52-39 37-36 48-53
121, RUE St LAZARE, PARIS, 8e

LE R.P.F. EN TETE

Régression marquée des communistes

GAINS DES INDÉPENDANTS ET DE LA DROITE — RECUL SOCIALISTE MAINTIEN DES RADICAUX

Trop nombreuses abstentions

Par Georges GARREAU

LA France a voté, mais pas tous les Français. Les abstentions ont, en effet, été très nombreuses, de 30 à 40 % dans beaucoup de villes, de 20 à 25 % dans les circonscriptions rurales qui se sont mieux comportées.

C'est le résultat de la stupide opération qui a consisté, pour la Troisième Force, à minimiser l'importance politique de ces élections, fausse manœuvre dont elle ne pouvait être que la victime.

Quelle conclusion d'ensemble tirer de cette consultation du suffrage universel ?

Les dernières statistiques officielles publiées au début de l'après-midi et portant sur la quasi totalité des résultats n'ont fait que confirmer les premières impressions : c'est tout au moins la condamnation du système préconisé par ceux qui voulaient voir substituer un renouvellement total des conseils généraux aux traditionnelles deux séries triennales.

Il convient donc d'être très prudent dans les premières appréciations, d'autant plus qu'au milieu des doubles appartenances il faut s'attendre à des controverses sans fin autour des statistiques officielles ou officieuses. Mais, si les résultats donnent une indication très nette, on ne saurait dire qu'une vague de fond ait irrésistiblement déferlé.

Glissement vers les modérés

La note générale la plus claire est un glissement incontestable vers les partis modérés et le retour dans le circuit électoral de pas mal des anciens cadres de la « Troisième ».

Même si les communistes et les socialistes marchaient la main dans la main comme en 1945, le recul marxiste n'en serait pas moins indiscutable.

Et cependant, en présence d'un pourcentage aussi élevé d'abstentions, on pouvait penser que le parti communiste qui avait décrété publiquement « la mobilisation générale de ses troupes » profiterait largement de cette situation au premier tour.

S'il conserve un nombre de voix très important, celui-ci ne représente plus que 22 à 23 % des suffrages, pourcentage très inférieur à celui qu'il avait recueilli lors des précédentes consultations (de 27 à 32 %). Et si, délaissant le nombre des voix, on compte les sièges, cela devient un désastre, un désastre qui dépasse de loin toutes les prévisions.

On pensait généralement que, si son isolement devait lui nuire au second tour, le parti communiste pourrait maintenir ses positions au premier. Et nous lui avions, ici-même, prédit généreusement qu'il ne perdrait sans doute que la moitié de ses sièges.

Or, d'après les résultats connus, ils n'avaient, cet après-midi, que 17 élus sur 184 sortants communistes et apparentés progressistes.

La régression communiste

17 élus sur 184 sortants, avec la certitude de n'avoir presque aucun élu au second tour, cela bat de loin tous les records pessimistes. Sans doute le parti communiste a-t-il été fort mal inspiré en faisant porter toute sa campagne sur la politique extérieure.

SUITE PAGE 4.

Dernière statistique publiée par le ministère de l'Intérieur

Cette statistique, communiquée par le ministère de l'Intérieur à 12 h. 45, concerne les suffrages obtenus par chaque parti et leurs pourcentages, par rapport au nombre des suffrages exprimés.

PARTIS	Nombre de voix obtenues	Pourcentage
Communistes et apparentés	1.689.764	23,54
S.F.I.O.	1.206.895	16,81
Socialistes indépendants et républicains socialistes	185.431	2,58
R.G.R. (comprenant radicaux soc., U.D.S.R., R.G.R., indépendants de gauche affiliés R.G.R.)	798.781	11,12
R.G.R. (comprenant les mêmes nuances politiques mais affiliés au R.P.F.)	137.721	1,91
M.R.P.	579.390	8,07
M.R.P. affiliés au R.P.F.	10.664	0,14
Radicaux indépendants, indépendants et indépendants de droite, non affiliés au R.P.F.	855.252	11,91
Radicaux indépendants, indépendants et indépendants de droite, affiliés au R.P.F.	329.473	4,59
P.R.L.	42.281	0,58
P.R.L. affiliés au R.P.F.	98.580	1,37
R.P.F. (sans autre affiliation)	1.244.583	17,33

Statistique officielle portant sur les sièges

D'après la statistique complète du ministère de l'Intérieur, le bilan des partis se dressait comme suit à l'issue du premier tour pour les 1.508 centres :

	Sièges	Conseillers sortants
Communistes	15	167
Rép. prog. (com.)	2	17
Socialistes	108	429
Rassemblement des gauches	197	393
M.R.P.	36	110
R.P.F. (homogènes)	72	65
Indépendants de gauche	199	212
Indépendants de droite	66	74

[*Compte tenu des apparentements, le ministère de l'Intérieur estime à 170 le nombre des élus du Rassemblement du Peuple Français.*]

La situation en Seine-et-Oise

Voici la statistique pour l'ensemble des 21 cantons de Seine-et-Oise soumis au renouvellement :

Inscrits : 453.115.

Votants : 328.213, soit 27,57 p. 100 d'abstentions.

Ont obtenu :

Communistes et apparentés	111.048	33,83 %
R. P. F.	109.584	33,38 %
S. F. I. O.	35.085	10.68 %
M. R. P.	25.750	7,84 %
P. R. L., U. R. D. et I. D.	11.083	3,37 %
P. S. U.	2.445	0,74 %
P. R. U. P.	1.487	0,54 %

Par rapport aux élections dernières, le R. P. F. est en sensible augmentation, les communistes conservent leurs positions, la S. F. I. O. est en recul très notable ainsi que le M. R. P., cependant que radicaux-socialistes et R. G. R. se maintiennent.

(RESULTATS COMPLETS PAGES 4 ET 5.)

LES PARTIS DÉCLARENT :

R.P.F. (M. Soustelle)

M. Soustelle, secrétaire général du R. P. F., nous a déclaré à 4 heures du matin :

« Il apparaît que le R. P. F. se classe largement en tête, tant par le nombre des suffrages que par celui des sièges. Nous comptons d'ores et déjà 266 élus. Nous enregistrons, en outre, des succès significatifs dans des départements comme la Savoie où, jusqu'alors, nous n'avions fait qu'un effort d'implantation modeste.

« Un grand nombre de ballottages sont favorables au R. P. F. Dans de nombreux cantons où des blocs de voix se sont portés sur les candidats communistes, ce sont les candidats du Rassemblement qui viennent en tête de toutes les autres formations.

« Il est ainsi démontré que, seul, le Rassemblement peut former un barrage devant la poussée séparatiste.

« Nous nous élevons, poursuit M. Soustelle, contre les incroyables manipulations auxquelles le ministre de l'Intérieur a eu recours dans sa présentation des résultats.

« Nous rappelons que nous avons donné notre investiture à des candidats de tendances diverses, ce qui est le propre d'un Rassemblement et le distingue d'un parti. »

M.R.P. (M. M. Schumann)

De son côté, M. Maurice Schumann, président du M. R. P., a fait la déclaration suivante :

« Si l'on fait le compte des résultats obtenus, le scrutin est nettement en faveur des partis de la majorité gouvernementale. »

S.F.I.O. (M. R. Verdier)

Dès qu'il connut les premiers résultats électoraux, M. Robert Verdier, membre du Comité directeur du parti socialiste, a fait la déclaration suivante :

« Dès maintenant, une chose est certaine : le R. P. F. et le parti communiste ont manqué leur but.

« Les uns ont voulu se servir des élections cantonales pour susciter un grand mouvement contre l'organisation de l'Europe occidentale. Or le P. C. perd des voix, même par rapport aux élections générales de 1946.

« Quant au R. P. F., il voulait une fois de plus faire un référendum et marquer qu'il rassemblait le peuple français. Or, il accuse un recul par rapport aux élections municipales de novembre 1947 qui avaient consacré son apparition sur la scène politique. »

(M. A. Philip)

« Il apparaît à travers ce scrutin que la France est coupée en deux parties presque égales. D'un côté les deux partis extrémistes ; de l'autre, les partis du centre. Il faut donc soutenir ce dernier pour maintenir la paix intérieure. »

Scotland Yard découvre la maison de "La Belle au Bois Dormant"

LONDRES, 21 mars. (dép. **Paris-presse-l'intransigeant**)

DES inspecteurs de Scotland Yard pénétraient, hier, dans la villa de Miss Connie Ada Kent située dans un petit hameau du Sussex. La propriétaire, actrice de théâtre retraitée n'avait pas été revue par les villageois depuis 1939. A leur grande surprise les inspecteurs s'aperçurent que le dernier repas que Miss Kent avait pris, il y a dix ans, avant de disparaître, était encore servi. Un livre de Shakespeare qu'elle était en train de lire était ouvert au début de la tragédie « Roméo et Juliette » et déposé sur un guéridon à côté du fauteuil où elle avait coutume de s'asseoir. Toute vie semblait avoir brusquement cessé et, à part la poussière et les festons de toiles d'araignées, on aurait pu croire que Miss Kent avait quitté la pièce quelques minutes auparavant !

L'ancienne belle a disparu depuis dix ans, laissant son repas servi et « Roméo et Juliette » ouvert à la page qu'elle était en train de lire.

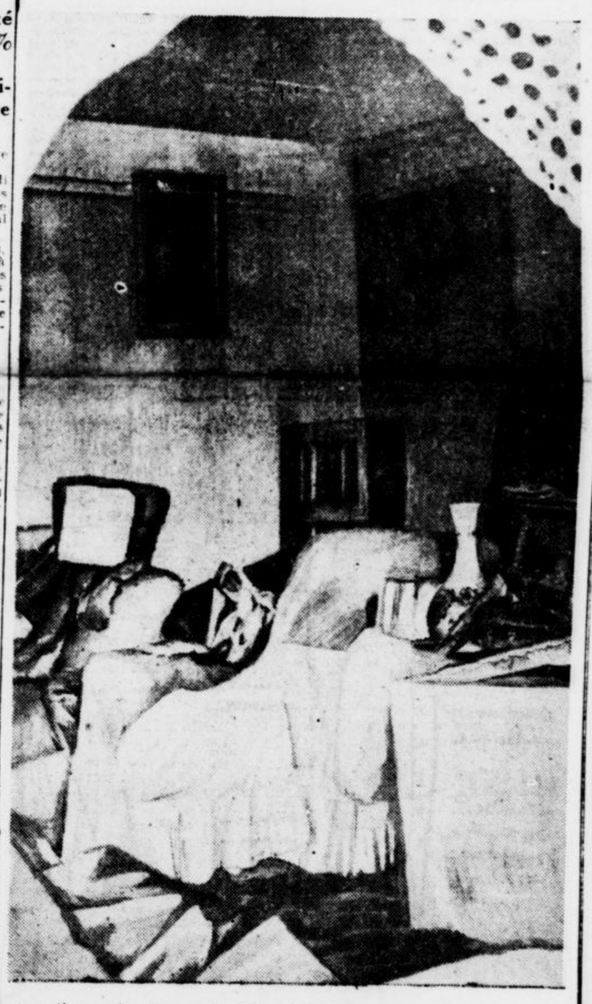

Il y a dix ans, pensent les inspecteurs de Scotland Yard, un drame atroce s'est déroulé dans ce cottage endormi. Miss Kent aurait été traînée au dehors de sa demeure, puis assassinée non loin de là. Son meurtrier a sans doute jeté le cadavre de la vieille actrice dans la rivière Colne, coulant à cinquante mètres de la villa.

ENTRETIENS CLAY-KŒNIG-ROBERTSON

La France veut être consultée sur le choix des 12 administrateurs allemands de la Ruhr

AINSI qu'il est prévu par la « Loi 75 », adoptée, il y a quelques mois, à Francfort, les gouverneurs britannique et américain ont désigné les douze administrateurs allemands qui géreront les entreprises sidérurgiques de la Ruhr en attendant qu'un gouvernement allemand de l'ouest se prononce définitivement sur la propriété des aciéries.

Cependant, le problème a été discuté par les généraux Clay, Robertson et le gouverneur militaire français Pierre Koenig. La France ne considère pas la liste établie officieusement comme définitive. Elle estime d'ailleurs que le groupe de contrôle interallié pour les industries du fer et de l'acier possède le droit de contrôler toute réorganisation affectant ces industries, y compris la désignation de ceux qui seront amenés à diriger le vaste réseau d'usines de la Ruhr.

Selon l'agence américaine United Press, les généraux Clay et Robertson n'ont retenu que sept des noms figurant sur la liste que leur avait soumise le président de la commission exécutive de la bizonie, Hermann Puender. Par contre, ils ont accepté neuf des personnalités proposées par les syndicats.

Bien que la liste n'ait pas encore été officiellement publiée, elle a déjà soulevé les critiques de personnalités officielles alliées qui estiment que les gouverneurs ont trop attaché d'importance au passé politique des candidats et pas assez à leurs capacités techniques.

Les douze personnalités agréées par les commandants militaires sont :

Heinrich Dingkelbach, le plus grand nom de l'industrie sidérurgique allemande actuelle ; Heinrich Deist (syndicats) ; Gotthard von Falkenhausen, banquier d'Essen ; Arthur Menge, doyen des administrateurs choisis, avocat en retraite et ex-maire de Hambourg ; Alfonz Wagner, professeur à l'Université de Munich ; Willi Geldmacher, maire de Bochum (syndicats) ; Friedrich Harders (syndicats) ; Karl Barich ; Guenther Henle qui, au cours de ces douze dernières années, a dirigé l'aciérie Kloeckner, à Essen (syndicats) ; Heinrich Meier (syndicats) ; Herbert Monden, réfugié de la zone soviétique d'occupation où il dirigeait des aciéries en Silésie (syndicats) ; Erich Potthoff, de l'Institut de Recherches de Cologne (syndicats).

UNE BOMBE CHEZ FOYOT

KRAV. : Me Nordmann rétabli, plaide

Le procès Kravchenko, avec sa vingt-sixième audience, entre aujourd'hui dans sa dixième semaine.

Cette fois, du moins, nous en apercevons la fin.

Maintenant remis, Me Nordmann est présent et c'est lui qui prend la parole.

— Est-ce diffamer, demande-t-il, que de s'emparer du passé d'un homme dont l'autobiographie n'est qu'une arme de propagande ? Avions-nous le droit de dénoncer M. Kravchenko et ses mensonges ?

Tel est le thème que le troisième avocat des *Lettres françaises* se propose de développer.

Il va soutenir que dès la publication de son livre, Kravchenko a menti en fournissant à la presse antisoviétique américaine des raisons de douter de la bonne foi, de la loyauté des Soviets, traitant, lui qui n'est qu'ingénieur, de questions de politique étrangère où il ne connaît rien.

Selon l'avocat, Kravchenko n'a été ni étudiant à Kharkov, ni directeur d'usine...

— Il invente sa mission en Ukraine parce qu'il faut qu'il ait assisté à la collectivisation des terres et à la famine qui s'ensuivit.

Sous les plis du drapeau noir

C'est le titre de la grande enquête que
Paris-presse
l'intransigeant
PUBLIERA A PARTIR DE MERCREDI
ELLE CONSTITUE UN DES CHAPITRES LES PLUS DRAMATIQUES ET LES PLUS MAL CONNUS DE L'HISTOIRE DE LA IIIe RÉPUBLIQUE.
Des noms qui sont autant de destins tragiques :
RAVACHOL, VAILLANT, Emile HENRY, CASERIO, BONNOT et sa bande
- La dynamite et les premières automobiles ;
- Des poètes et des assassins ;
- Des concussionnaires et des réformateurs ;
- Des hommes d'Etat et des illuminés...

Toute une époque revit dans cette solide étude qui est aussi la plus extraordinaire des histoires vraies.

APRES-DEMAIN dans
Paris-presse
l'intransigeant
Sous les plis du drapeau noir
par Philippe DIOLÉ

Il chassait le requin au fusil sous-marin !

"ON A FAILLI NE PLUS RETROUVER DE MOI QU'UNE ARÊTE !"

dit le professeur Edmond Blanc à son retour des Caraïbes

DE retour d'une lointaine mission scientifique, le savant français Edmond Blanc a atterri hier après-midi à Orly. Mais c'est sur deux béquilles qu'il a descendu l'escalier roulant de l'avion, car le professeur est blessé et cette expédition a bien failli être pour lui la dernière. En effet, le professeur François-Edmond Blanc, du Muséum National de Paris, s'il n'a pas, comme Jonas, passé un week-end dans le ventre d'une baleine a bien failli finir ses jours dans les entrailles d'un requin !

Cela se passait le 7 mars dernier, tout près de l'île de Bimini, au terme d'une expédition « scientifico-sportive », que le célèbre professeur venait d'accomplir dans les Caraïbes. François-Edmond Blanc, encouragé par la prise récente d'un « baracuda », ou « tigre des mers », dans des récifs de corail, avait décidé ce jour-là de diriger son fusil sous-marin contre les requins.

— Tout à coup, explique le professeur, j'en vis un à quelques mètres de moi, de l'espèce dite « des sables ». Je tirai, et mon harpon atteignit son but ; mais il ne s'y fixa pas. L'animal fonça sur moi. Je n'eus que le temps de faire demi-tour et de m'enfuir. Mais le requin me poursuivit. Dans un réflexe, au moment où il allait m'atteindre, je donnai un coup de pied en direction de sa tête. C'est alors que l'animal ouvrit sa gueule et me mordit. La chair fut labourée sur une longueur de vingt centimètres, du talon au milieu du mollet. A ma grande surprise, le requin n'insista pas.

Le professeur Blanc revint comme il put vers le rivage. Une artère était sectionnée et il perdait son sang en abondance. Un infirmier indigène de l'île alerta, par radio, le docteur Stoddard, qui arriva bientôt en hydravion. Une heure plus tard, le blessé entrait à l'hôpital Saint-Francis de Miami.

— C'est mon premier accident de chasse, dit le professeur, pourtant habitué à ce sport qu'il pratique depuis 25 ans. Si j'avais eu affaire à un « mangeur d'hommes », on n'aurait plus retrouvé de moi qu'une arête !...

Gabriel SENCHET.

UNE NOUVELLE NAPPE DE PETROLE DANS LE TOULOUSAIN

TOULOUSE, 21 mars (A.F.P.). — Une nouvelle nappe de pétrole vient d'être découverte dans la Haute-Garonne ; dans la petite commune de Plagne, à 60 kilomètres de Toulouse, où le gaz a jailli.

LAIT DE BEAUTÉ THO-RADIA
assure par le démaquillage un nettoyage intégral

LES ELECTIONS ONT FAIT BAISSER LE NAPOLEON ET MONTER LA RENTE

Sur le marché de l'or, les résultats favorablement interprétés du premier tour des élections cantonales, déclenchent un nouvel accès de faiblesse.

Le napoléon ouvre à 4.525 contre 4.650, le louis suisse à 4.325 contre 4.425 pour rétrograder à 4.300. Le dollar-or est traité à 1.055 et 1.060 contre 1.105. Les rentes françaises sont très fermes, le 3 p. 100 s'inscrit à 64,60 et 64,80 contre 64.20. Le 3 et demi p. 100 pass de 65,30 à 66.

GEORGE VI PEUT SE LEVER

LONDRES, 21 mars (A. P.). — Un bulletin de santé publié aujourd'hui à Buckingham Palace déclare que le roi George VI se remet normalement de son opération.

Le roi peut maintenant se lever quelques heures.

TOUTES LES POLICES se préoccupent de l'homme du Carlton

C'est une histoire bien mystérieuse et qui met en évidence les trois facteurs de la trame policière : l'amour, l'aventure, la sensation. Est-ce un démon que cet homme du Carlton et parviendra-t-on à dénouer toutes les énigmes marquées de son empreinte ? Grâce à Edgar Wallace, vous le saurez en lisant son merveilleux roman qui commence cette semaine dans *INTER*.

Vous pourrez également participer à un grand concours-referendum très simple doté de 100.000 francs de prix en espèces et de nombreux prix en marchandises. *INTER*, l'hebdomadaire qui informe en distrayant et qui peut rentrer chez vous, est en vente partout : 24 pages, 20 FRANCS.

Voici le printemps !
Ouvrez du POSTILLON
Buvez à table : POSTILLON rouge et blanc
MONOPOLE rouge et blanc
Au café : POSTILLON vin spécial pour comptoir CARTE BLANCHE
EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS

MADAME... 3 conseils par jour

A bon entendeur, salut !

La grosse cravate-mouchoir fait fureur. Nul ne peut dire que c'est un accessoire couteux. Le mouchoir peut être en surah, en taffetas ou en vulgaire cotonnade.

— Si vous êtes « poétique », faites-la en cotonnade enguirlandée à la mode provençale.

— Si vous êtes pratique, faites-la en cotonnade blanche à pois vifs, grand teint.

— Si vous êtes frivole, achetez-la en mousseline de soie turque.

— Si vous avez l'esprit anglo-saxon, n'hésitez pas à faire appel à un vrai clan écossais. Il faut un carré de 60 cm. de côté, coupez en diagonale, vous aurez deux cravates-mouchoirs.

Déguisez-vous en scout

Il faut bien différencier sur votre coiffeuse les deux produits : astringent et tonique. Beaucoup de femmes se trompent. En fait, l'astringent est conçu pour resserrer les pores dilatés d'une peau généralement grasse et le tonique peut aller sur toutes les peaux qu'il nourrit et régénère. L'astringent est presque un médicament de la peau.

A la table de Madame Pernelle

CAROTTES VICHY. — Coupez-les en fines rouelles, après les avoir grattées ou épluchées, et faites-les revenir dans un bon morceau de beurre chaud. Salez, couvrez; secouez la casserole de temps en temps pour que les carottes n'attachent pas. Lorsqu'elles sont cuites (le temps de cuisson dépend de leur qualité), ajoutez une demi-cuillerée à café de sucre en poudre. Laissez cuire encore quelques minutes avant de servir.

REFLETS de PARIS

Un film par jour

FANTOMAS CONTRE FANTOMAS

Si les « Frankenstein » et autres « Dracula » vous amusent, vous apprécierez cette nouvelle (et double) réincarnation de Fantomas. Mais si vous aimez sentir le petit frisson (non, fais-moi peur !) alors renoncez-y : le film de Robert de Vernon ne fera peur qu'aux enfants. Et encore...

Pourtant le réalisateur s'y est efforcé, avec application, à faire un film de terreur. Il y a un cadavre nouveau toutes les dix minutes et un cas de folie... provoquée (par un système inédit de trépanation) à une cadence analogue. Fantomas pourtant lui-même la cagoule et son « double », le masque en toile des chirurgiens. On dissout les victimes (récalcitrantes) dans une cuve d'acide sulfurique.

Bien entendu, dans le domaine de l'invraisemblance, il n'y a rien à redire. Mais on s'amuserait mieux si le seul bon gag : l'enterrement au pas de course, n'était pas tiré (sans vergogne) d'un classique du cinéma : « L'Entr'acte », de René Clair.

Clarieng (excellent), Teynac (un peu faible), Rignault, Furet, Axais, Odile Versois, France Moorès, Sejdow (bons), Marcelle Chantal (épaisse mais toujours belle). Photo intelligente. Dialogue inepte.

Claude HERVIN.

UN LIVRE

« LE FOND DE LA BOUTEILLE », par Simenon

Dans l'Arizona où Simenon vit en ce moment, la bière est rare. Les cow-boys marchent plutôt au whisky. Dans son nouveau roman, le père du commissaire Maigret entreprend de nous conter un « western » tel qu'on peut le voir à travers une bouteille de whisky.

Et c'est ainsi que nous nous offrons en 220 pages un petit voyage dans la vallée de la Santa-Cruz. Un voyage bien entendu tragique avec grand concours d'atmosphère, de chaos, d'inondation, de ranchos, etc.

« Venez, venez dans mon rancho... ».

Allons-y. Le voyage, comme d'habitude, vaut le coup.

Pierre BERGER.

Alfred SAVOIR auteur à la mode

× Les directeurs de théâtre redécouvrent Alfred Savoir, vingt ans après sa mort. Après « Le Figurant de la Gaîté » (Montparnasse), on va voir « La Voie lactée » (Mathurins) et « La huitième femme de Barbe-Bleue » (Edouard-VII).

× Le théâtre Gramont donnera « Les bonnes cartes », de Marcel Thiébault.

× L'opéra de Vienne donnera, au théâtre des Champs-Elysées, une « saison Mozart », en sept représentations, avec « Les Noces de Figaro » et « L'Enlèvement au Sérail ». Première : demain.

× Les ballets des Champs-Elysées recrutent. Avis aux « petits rats » des deux sexes : S'inscrire au théâtre, bureau 22.

× Biasetti, metteur en scène de « Fabiola », est à Paris.

× Ce soir, à l'Athénée, gala du « Chat Noir » : poèmes montmartrois et « théâtre d'ombres ».

radio

Vous pourrez écouter lundi...

PROGRAMME NATIONAL

MUSIQUE. — 17 h. 55, Musique de chambre ; 20 h. 50, Orchestre National ; 22 h. 45, Soliste.

CONFERENCE. — 17 h. 25, Madame Bovary, par Paul Vialar.

VARIETES. — 18 h. 30, Ici New-York ; 19 h., Ainsi va le monde.

PROGRAMME PARISIEN

VARIETES. — 19 h., Danses et chants d'Amérique ; 20 h. 5, Brasiliana, chants et rythmes du Brésil ; 21 h. 10, Retour du Ciel, souvenirs de pilotes ; 22 h., Le Club des Imitateurs, avec Bourvil.

PROGRAMME PARIS-INTER

MUSIQUE. — 17 h., Le club des amateurs de jazz ; 18 h., Musique légère ; 19 h. 30, Orchestre de Toulouse ; 22 h. 30, Jazz symphonique ; 23 h. 18, Musique de chambre.

VARIETES. — 17 h. 30, La fenêtre ouverte ; 19 h., Les vagabonds de la chanson ; 20 h., Y a-t-il encore des ténors en France ? ; 24 h., Exotisme.

THEATRE. — 20 h., « Miquette et sa mère », de Robert de Flers et Caillavet.

...et mardi

PROGRAMME NATIONAL. — 6 h. 47, Sourires de la musique ; 7 h. 27, Musique de Max Reger et Hugo Wolf ; 8 h. 17, Heure de culture française : variétés ; 12 h., Amitiés littéraires des musiciens ; 12 h. 30, Orchestre de Toulouse ; 13 h. 45, Musique de chambre.

PROGRAMME PARISIEN. — 6 h. 47, Les disques du réveil ; 12 h., Impromptu de midi ; 12 h. 58, Le bouquet sur la table ; 13 h. 20, Musique variée.

PROGRAMME PARIS-INTER. — 7 h., Pot-pourri de succès ; 8 h. 21, Avec une chanson ; 9 h. 40, Travaillez en musique ; 10 h. 18, Les grands musiciens ; 11 h. 16, Grands orchestres américains ; 12 h. 18, O Paris ! Gai séjour ; 12 h. 45, Gens qui rient ; 13 h., Piano jazz.

RAJEUNIR... Une grande enquête de Marcelle AUCLAIR

Et voici des nouveautés...

- La crême unique
- Le gant invisible
- Les masques « en tube »
- La crême anticellulite
- Les fards discrets

POUR embellir, comme pour les soins quotidiens d'entretien, les traitements actuels sont plus simples, moins coûteux, plus actifs qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. La biologie, qui a fait de gros progrès pendant la guerre, s'est mise au service de l'esthétique Il en est résulté un certain nombre de nouveautés intéressantes.

Notons d'abord que les traitements les plus récents sont tous applicables chez soi.

On se soucie de la femme qui travaille beaucoup plus que de celle qui n'a rien à faire. Tous les nouveaux traitements tiennent compte de ses besoins et de ses occupations. Le problème est simple : il s'agit de permettre à la femme qui doit gagner sa vie, souvent même celle des siens, de cumuler ses travaux à l'extérieur avec ses besognes ménagères, sans renoncer pour cela à être jolie, soignée, et de lui en donner tous les moyens.

Pour le visage la crême unique

L'accord des esthéticiens est unanime sur un point : il ne faut pas surmener l'épiderme par des traitements compliqués, lotion, astringent, démaquillant, crême de jour, crême de nuit, etc. Le rêve, disent-ils, c'est de trouver pour notre peau un bon régime, et s'y tenir. N'est-ce pas une simplification appréciable, une économie considérable ? C'est pourquoi les grosses maisons cherchent toutes la même chose : la crême unique. Dans différents endroits, on l'essaie déjà. Elle démaquille, sert de base pour le maquillage, entretient l'épiderme, le protège, le nourrit, et on a l'air d'exagérer un peu lorsqu'on ajoute qu'elle supprime pores dilatés, points noirs, évite les rides, qu'elle transforme, enfin, une vilaine peau en une peau saine et fraîche. C'est pourtant ce qu'elle accomplit et accomplira !

Pour les mains, le gant invisible

On a beaucoup parlé d'une certaine crême protectrice pour les mains ; trop de femmes ignorent encore les services inappréciables qu'elle peut leur rendre. Passée comme une crême quelconque, elle protège la main si efficacement qu'on peut plonger celle-ci dans l'acide sulfurique sans subir le moindre dommage... Le gant de caoutchouc est, de ce fait, périmé...

Inventé pendant la guerre pour protéger les mains des ouvrières d'usines anglaises, ce gant-crême (un produit français) vous permet de faire les plus gros travaux ménagers en gardant des mains délicates, soignées. Vous n'allez plus redouter le grattage des pommes de terre nouvelles, le jardinage, le charbon qui s'incruste sous les ongles lorsque vous faites du feu. Les lessives répétées n'infligeront plus aux jeunes mamans des gerçures dont elles savent quelque chose. Car cette crême, une des plus belles inventions de l'esthétique pratique moderne, existe sous deux formes : formule pour les travaux faits à sec, formule pour les travaux accomplis dans l'eau.

Pour la coiffeuse : une boite d'ampoules et de limes

La coiffeuse est transformée. Elle comporte maintenant une boite d'ampoules et de limes pour le traitement « clinique » que toute femme suivra une fois par mois. Dans les ampoules, des hormones, des vitamines ou du sérum. Le but de ce traitement : régénérer, désincruster, éliminer, en un mot, les cellules mortes. Finis les onguents mystérieux et parfumés ! Toutes les grandes marques ont déjà leurs ampoules.

Les fameux masques, eux-mêmes, sont maintenant en tube ou en pots. Chaque femme peut, avant de sortir, le soir, se « repasser » la peau en appliquant le masque qu'elle a choisie qui sort de son tube comme le dentifrice.

J'ajoute que les prix de tous ces produits que j'ai vus ne sont pas prohibitifs. L'effort a également été fait dans le sens de la vulgarisation.

Dans le cabinet de toilette : la crême anticellulite

La cellulite est le mal du siècle. La hantise des femmes. Certaines succombent littéralement sous ses attaques. Au tel point qu'il a fallu ouvrir des services spéciaux de rééducation dans certains hôpitaux. La cellulite est parfois considérée comme une maladie. On sait peu de choses d'elle. C'est une rétention d'eau dans les tissus causée par la crispation des minuscules filets nerveux qui étendent leur réseau dans tout notre corps. Cette crispation isole certains flots presque toujours graisseux, de la circulation générale : ce sont des îlots qui forment les noyaux de cellulite, si douloureux, de par l'irritation des nerfs.

Le massage, les traitements électriques dissolvent ces noyaux. Mais les traitement électriques ne sont pas à la portée de tout le monde. La crême anticellulite, qu'on trouvera dans le commerce dans deux ou trois mois, maintiendra une bonne circulation, évitera les crispations douloureuses, empêchera les pénibles « noyaux » de se former.

Dans le sac : la fraîcheur en boîtes

Si tant est que le goût, la discrétion, constituent une nouveauté. Il y a du neuf dans les fards : jamais l'art du maquillage ne fut aussi parfait qu'il l'est en ce moment. La directrice de l'un de nos parfumeurs, nous en pose les principes :

Les fonds de teints et poudres foncés sont honnis et bannis. Re tour au naturel du maquillage actuel. La crême fond de teint, si vous l'employez sera donc de la couleur même de votre épiderme, ainsi que la poudre.

Les rouges à joues sont frais et salis : on en mangeait. Fruits ou fleurs, voilà ce que doivent évoquer vos pommettes, très légèrement rosées, de la nuance même que donne à votre peau l'affleurement de votre sang sous l'épiderme.

On me donne pour vous ce principe essentiel :

La couleur de vos yeux commande au choix de la couleur de votre rouge à lèvres. Si vos yeux sont clairs, le rouge doit être clair, si vos yeux sont foncés, le rouge doit être chaud. C'est la bouche qui met les yeux et le regard en valeur.

Faites l'essai : c'est frappant.

Le fard pour les paupières atteint aujourd'hui une finesse de tons et de pâtes encore jamais connue. Des bleus, des gris, des verts, de la couleur des veines. Car c'est la nuance de vos veines qui décidera de la couleur du fard de vos paupières.

UN PRINCIPE ESSENTIEL :

La couleur de vos yeux commande celle de votre rouge à lèvres. Si vos yeux sont clairs, le rouge doit être clair. Si vos yeux sont foncés, le rouge doit être chaud.

Le Bal des Petits Lits Blancs aura lieu le 12 août à Cannes

IL est temps de préciser que le Bal des Petits Lits Blancs placé, comme l'an dernier, sous le patronage de *Paris-presse-l'intransigeant*, sera donné, cette année, à Cannes, le vendredi 12 août.

En accord avec Mme la baronne Seillière, présidente de l'œuvre des Petits Lits Blancs, et avec son comité, M. Léon Bailby s'est rendu à Cannes, où il a été particulièrement heureux de rencontrer auprès de M. Antoni, maire de la ville, et des membres du conseil municipal, l'accueil le plus empressé et le plus obligeant.

Il est prévu que le gala artistique se déroulera sur les terrasses du Palm-Beach, devant le public privilégié français et étranger qui connaît, de longue date, le renom international de cette fête, dont ce sera le vingtième anniversaire.

Le spectacle exceptionnel donné au Palm-Beach se doublera d'une fête offerte par le conseil municipal de Cannes et l'œuvre des Petits Lits Blancs à la population de Cannes tout entière.

Diffusé par des haut-parleurs d'un bout à l'autre de la Croisette, le programme se déroulera avec des musiques, des chants et des pyrotechnies inédites. On dansera de la pointe de la Croisette jusqu'au Casino d'Hiver. Ce sera une fête de lumière où le ciel, associé à la mer, révélera des attractions encore inconnues.

Nous ferons connaître ultérieurement tous les détails de ce beau programme auquel associent leurs efforts les membres des équipes spécialisées de *Paris-presse-l'intransigeant*.

M. Haag, préfet des Alpes-Maritimes, a bien voulu donner à M. Léon Bailby l'assurance de la bienveillante attention qu'il porte à cette fête destinée à secourir, avec les protégés des Petits Lits Blancs, ceux des vieux journalistes auxquels s'intéresse la Fédération des associations de presse que préside M. Yvon Delbos, ministre de l'Education nationale.

2. Paris-presse-l'intran (a)

Horoscope

PAR M.-L. SONDAZ

LUNDI APRES-MIDI. — La chance est à saisir, mais de justesse ; avec beaucoup d'énergie, de volonté patiente et même de circonspection. C'est le début de l'année astrologique (le Soleil entre dans le Bélier, premier signe du Zodiaque) : toutes les forces de la terre s'unissent pour provoquer la grande résurrection du printemps. En conséquence, les noms du bonheur pour ce décan (21-30 mars) seront ceux qui exaltent les qualités masculines, courageuses et actives, utiles à la défense de l'être du moment où la nature fait sa grande sélection de printemps : Alexandre, César, Marcel, Martial, Lazare, Ramon, Anatole et Agnès.

MARDI MATIN. — Les forces combatives s'organisent dans le secret. Se tenir sur ses gardes et se méfier des ambitions démesurées, aussi bien que des passions jalouses. Soigner les malades avec douceur. Ecrire des lettres affectueuses. Offrir des tulipes.

UNE ENQUETE de Geneviève MANCERON

"Ces messieurs de la famille"

Même en «démarchant» les concierges, les pompes funèbres ont fait une mauvaise année 1948

La pénicilline est devenue leur bête noire...

« LA CONCIERGE EST DANS L'ESCALIER ». Par curiosité, retournez la pancarte ; neuf fois sur dix, vous y trouverez : « Offert par la Maison X... ». La Maison X... est une entreprise de pompes funèbres dont un des employés a, comme ils disent, « fait la concierge ».

La grève — partielle et déjà terminée — des employés de pompes funèbres a brièvement attiré l'attention sur ces entreprises dont, à l'ordinaire, le public préfère tout ignorer. Ce serait, pourtant, son intérêt de les connaître mieux.

Ces organisations semi-publiques, semi-privées, observent d'ailleurs, par bon goût et sage prudence commerciale, une existence fort discrète. Les façades de leurs maisons mères, comme de leurs succursales, sont modestes. On ne croirait jamais, à les voir, que telle entreprise, par exemple, fort ancienne, compte un capital social de 420 millions et se range parmi les cinq premières maisons de commerce françaises.

Muettes sur leurs félicités, les entreprises de pompes funèbres le sont aussi sur leurs déboires.

Il faut être parmi les initiés pour savoir que les six derniers mois de 1948 comptent parmi les plus mauvais que ce commerce d'un genre un peu particulier ait connus. On ne meurt plus. Il faut remonter à plus de cinquante ans pour trouver de telles statistiques de mortalité. Entre eux, les entrepreneurs, affligés, en accusent la pénicilline.

Une loi de Vichy

D'autre part, les affaires sont devenues bien plus difficiles à ces commerçants depuis la guerre. En effet, une loi de Vichy est venue transformer le statut légal des entreprises de pompes funèbres, statut qui avait été réglé par la loi de 1904. La loi nouvelle interdit et frappe d'une amende de 6.000 francs le démarchage à domicile.

Il est donc interdit aux représentants de venir d'eux-mêmes offrir leurs services aux affligés. Alors, évidemment, ils sont forcés de recourir à d'autres moyens ingénieux pour être appelés spontanément par les familles en deuil.

On « fait » la concierge. On lui rend visite, on lui offre des pancartes, de l'eau de Cologne, des calendriers. On lui procure gratuitement des imprimés pour certificat de domicile.

On peut aussi « faire » le bedeau, la bonne, la femme de ménage, l'infirmière.

On espère ainsi qu'au moment d'un trépas, ces bonnes personnes suggéreront d'avoir recours aux offices de telle ou telle maison.

Il est des clients en or. Ce sont les morts qui ont eux-mêmes prévu leur enterrement. Les coffres des entreprises sont pleins de ces sortes de legs. Des sommes, quelquefois importantes, y sont déposées, accompagnées d'instructions minutieuses, par des inquiets qui ont peur d'être frustrés de leur gloire posthume. Ils se méfient de leurs héritiers et pensent qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Le patron d'une maison de pompes funèbres m'a raconté qu'il fut appelé, un jour, auprès d'une cliente ainsi prévoyante. Dans un petit logement de deux pièces, d'aspect sordide, il trouve une femme âgée, mais visiblement en possession de toutes ses facultés.

— Je veux me payer un enterrement de première classe.

— Mais, madame, nous faisons rarement des « premières », le prix en est actuellement fort élevé...

— Combien ?

— Il faut compter entre deux cent et trois cent mille francs.

— Pour ce prix-là, au moins, on a ce qu'il y a de mieux ? C'est qui, moi, le jour de ma mort, je veux épater le quartier.

La bonne femme régla tout en détail. Elle fut navrée d'apprendre qu'elle n'aurait pas de cercueil en plomb.

— Je ne me conserverai donc pas ! s'écria-t-elle.

Il fallut lui promettre un embaumement digne d'un Pharaon. Alors, elle tira d'une armoire pleine de chiffons des liasses de billets et paya recta la somme convenue.

Deux ans plus tard, la pauvre vieille eut son bel enterrement. Le plus étonné de cette grandeur posthume fut le curé de la paroisse qui, la croyant indigente pour lui avoir vu fouiller les poubelles chaque matin, lui distribuait depuis dix ans des bons de charbon et de pain.

Les plus heureux, ce furent ses amis, clochards et clochardes du quartier. Ils lui firent un beau cortège, digne de l'*Opéra de Quat'sous*. Guenilleux, béquillards, tordus, mendigots, vieilles sorcières, fouilleuses de poubelles, chanteuses octogénaires des cours populaires l'accompagnèrent à l'église, la suivirent au cimetière. Mais ils n'y firent point de discours. C'est réservé aux enterrements bourgeois.

Prochainement :
LA GUERRE FROIDE DES POMPES FUNEBRES

L'ANGE SANS TÊTE

Résumé des chapitres précédents. Après avoir passé treize ans au Mexique, où elle s'était enfuie avec son amant, Clarinda, comtesse Driesen, est revenue à Weimar, son pays natal, où chacun la croit morte et où son mari, même, lui a élevé un splendide monument. Clarinda est allée vivre chez Babette, son ancienne femme de chambre, avec qui elle a ouvert un magasin de modes. Mais sa présence fait jaser les dames huppées de la ville.

93. - Prise au piège...

DIX minutes plus tard, j'avais reconduit Mme Schopenhauer à la porte et Babette reparut. Elle alluma la lampe et apporta les bonnets que nous devions faire sous le cercle intime et doré.

— Eh bien ? dit-elle après un silence, comme si elle ressentait l'agitation que la visite de Mme Schopenhauer avait laissée dans la pièce. Qu'est-ce qu'elle veut ? Qu'est-ce que vous avez ?

— Est-ce que je t'ai jamais parlé de combats de taureaux ?

Babette mordit sur un fil et secoua la tête sans me regarder.

— Juste avant que le taureau soit lâché dans l'arène, on lui enfonce un petit dard barbelé ; c'est pour l'ennuyer et le mettre en alerte. Plus tard, les « banderillos » le percent de nombreuses banderilles pour l'obliger à combattre.

— Ça n'a ni queue ni tête, dit Babette. Qu'est-ce que vous voulez me dire ?

— C'est, précisément, ce que Mme Schopenhauer m'a fait ; elle m'a jeté un défi, m'a piquée et percée d'un tas de petites pointes que je ne puis secouer.

— En d'autres mots ?

— En d'autres termes, elle m'a invitée chez elle pour le jeudi. Elle m'a dédiée et c'est une des choses auxquelles je n'ai jamais pu me soumettre, pas même enfant, tu te rappelles ? Elle m'a fait comprendre que ce serait une âcheté de persister à me cacher et refuser d'affronter Weimar. Elle m'a obligée à me sentir bête. Autrement dit, il m'est impossible de refuser son invitation.

— J'ai toujours pensé qu'elle était un peu folle, cette Mme Schopenhauer, mais elle a fait une chose très raisonnable, ça saute aux yeux.

— Elle m'a dit, et c'était un os de plus à ronger, que cela ferait plaisir à Gœthe de me rencontrer chez elle. Il me semble être un habitué de ses jeudis. Je serais contente de le voir mais, de toute façon, ce sera une épreuve pénible. Enfin, terminai-je, avec un petit rire contraint, j'ai traversé de pires épreuves que celle de prendre le thé au jeudi de Mme Schopenhauer.

En dépit de toutes mes phrases assurées, je me sentais mal à l'aise quand j'entrai dans ce salon quatre jours plus tard et je dus m'appuyer lourdement sur Coco. Pour agrémenter les choses, la première personne que j'avisai dans la pièce fut Herr von Humboldt, aussi mal peigné et aussi absorbé dans ses pensées que lors de notre dernière rencontre. Il sursauta, me baisa la main, affirmant avec un fin sourire qu'il était ravi de me voir après notre dernière rencontre, dans cette ville exotique de Guanaxuato.

Je me sentis prise au piège : évidemment, cette entrevue avait été arrangée pour qu'il me fût impossible de nier mon identité et mon passé. J'étais donc confrontée avec le témoin à charge contre moi, Clarinda, comtesse Driesen, née von und zu der Werra alias princesse Pontignac, à présent Mme Pontignac, *modiste* française.

Et, pourtant, j'étais contente de garder un moment la main d'Humboldt dans la mienne, m'attachant à elle comme au dernier fragile maillon entre moi et le Mexique. Don Lorenzo, le « patio » du rose Palacio Contreras, la vigne pourpre, l'éblouissement du jamais, jamais plus... Humboldt les avait vus, les avait connus et, maintenant, nous étions le centre d'une scène, et un cercle de discrète curiosité se pressait étroitement autour de nous.

Cependant, si elles ne possédaient rien d'autre, les dames de Weimar avaient de sublimes bonnes manières. Pas de brusque silence, pas de têtes qui se tournent, pas de regards ostensiblement fixés sur moi. Mme Schopenhauer s'ingéniait à maintenir une conversation animée, m'y faisant entrer sans effort visible.

— Nous avons vraiment de la chance d'avoir deux grands voyageurs parmi nous aujourd'hui, dit-elle. Je crois comprendre que Mme Pontignac a passé plusieurs années dans cette partie de la Nouvelle-Espagne dont notre ami Humboldt nous a dit des choses si intéressantes jeudi dernier.

Elle me présenta, moi qui, en définitive, n'avais nul besoin d'introduction. Je connaissais la plupart de ces visages ; je connaissais même beaucoup les pensées cachées derrière les fronts distingués. Et puis j'avais fait et garni pas mal des chapeaux et des bonnets qu'on exhibait. Au milieu des conversations, du bruit argentin des cuillers sur les tasses de fine porcelaine, la Montgolfière m'attira dans un coin et me souffla en plein visage un ardent coup de vent de confidences.

— Cara, carissima, comme je suis heureuse de vous avoir à nouveau parmi nous. Vous savez que je n'ai jamais cru à votre suicide ! Ah ! ma chère, la jalousie a de bons yeux et cela m'est égal, de vous confesser que j'ai été très jalouse de vous quand vous m'avez enlevé ce beau comte ! Mais à la guerre comme à la guerre, eh ! Oh ! ma chère, il faut que nous ayons une conversation confidentielle, n'est-ce pas ?

» Bien sûr, vous comprenez, je ne puis vous inviter officiellement chez nous ; mon mari ne l'accepterait pas ; enfin vous savez combien nos maris ont les idées étroites ! Mais ne pourriez-vous pas venir sous prétexte de me livrer un chapeau neuf ? Et que pensez-vous de « Pauvre Albert » ? Est-ce qu'il ne se couvre pas de ridicule en pensant à pleurer sur votre tombe quand tout le monde en ville est à la cour même sait parfaitement bien que vous êtes vivante ?

» Oh ! ma chère, ma chère, je puis difficilement attendre que vous me racontiez votre folle histoire d'amour ! Je crois bien que nous vous avons toutes enviée quand Humboldt nous a narré comment il vous avait rencontrée au Mexique et que vous aimiez toujours cet Espagnol.

» Nos maris étaient scandalisés ; ils comprennent si peu nos âmes, les pauvres chéris. Mais nous, les femmes, nous étions jalouses de votre intelligence. Qu'est-ce que nous avons en partage ? Un accouchement après l'autre et de la constipation... Oh ! en parlant de constipation, voici venir von Goethe. Son Excellence à présent ! »

(A suivre.)

Mercredi
NORMANDIE VO
APOLLO VF
MAX LINDER VF

Aussi fort que "SAN FRANCISCO" et "LES RÉVOLTÉS DU BOUNTY" !

Lana Turner dans LE PAYS DU DAUPHIN VERT
VAN HEFLIN · DONNA REED
RICHARD HART

AU PALACE EN PREMIERE EXCLUSIVITE
UN FILM D'ACTION, D'AVENTURE ET D'AMOUR...
PAMPA BARBARE

DU SANG A LA UNE

Cette célèbre expression journalistique oblige le reporter à rechercher à tout prix l'incident ou l'événement à mettre en énormes caractères, en première page. Ceci a donné l'idée d'un film où un journaliste est par devoir professionnel entraîné malgré lui dans un milieu de gangsters et mêlé à de mystérieuses opérations. Ce film, « ARMANDO LE MYSTERIEUX », passe en exclusivité au STUDIO UNIVERSEL, 31, avenue de l'Opéra.

FOLIES-BERGERE
T. l. s. 20 h.15, Mat. Dim., Lundi, 14 h.30
Joséphine BAKER
dans un spectacle qui surclasse tout ce qui a été réalisé
FEERIES-FOLIES
de Michel Gyarmathy

CHAILLOT - Demain Mardi
UNIQUE RECITAL
GIGLI
Quelques places d'orchestre et places d'estrade à 750 fr.
PORTE SAINT-MARTIN
JEUDI 24 MARS (MI-CAREME) matinée à 15 h. « LA FEMME DE MA VIE », une comédie follement gaie de LOUIS VERNEUIL.

GAUMONT PALACE REX
Vous qui n'avez pas oublié LES PLUS BELLES ANNÉES DE NOTRE VIE - vous irez voir ce grand film qui trouvera aussi le chemin de tous les cœurs
IRENE DUNNE dans le film de GEORGE STEVENS
Tendresse
avec BARBARA BEL GEDDES OSCAR HOMOLKA PHILIP DORN
RKO RADIO FILMS

Le Bambi mieux qu'une salle, un Salon !
avec LAURENCE OLIVIER dans HENRY V
V.O. S.-t. français
43, faubourg Montmartre. PRO. 63-40
METRO : Le Peletier, Montmartre, N.-D.-de-Lorette.

AU CASINO DE PARIS
CLAUDINE CERÉDA
LES PLUS BELLES FEMMES DU MONDE
LE PLUS BEAUX NUS DE PARIS
dans la nouvelle revue des 100 millions
« EXCITING PARIS »
Le spectacle que le monde entier nous envie

BIENTOT
LA VÉRITÉ N'A PAS DE FRONTIÈRE
FILM PRIMÉ A LA BIENNALE DE VENISE 48

FERNAND GRAVEY
vient de faire sa rentrée dans « La Petite Hutte », qui atteint sa 450e représentation.

C'était hier le printemps !
...et QUELQUE PART EN EUROPE
c'est le printemps de la vie !
8e SEMAINE TRIOMPHALE AU MARBEUF

ATTENTION, MESDAMES ! VOS ROBES révèlent vos formes, vos goûts et votre caractère

La toilette de la femme simple...

C'EST la robe que vous choisirez si vous êtes timide, sportive ou réaliste (ou tout cela à la fois). C'est la robe de la jeune fille à marier, de la mère de famille ou de la femme qui travaille.

La ligne est étroite, les épaules sans tricherie, la ceinture bien en place, la taille fine, les seins pigeonnants. Longueur : 33 centimètres du sol. Cols et accessoires blancs. Décolleté modeste. Petits boutons. Des tissus unis (marine souvent).

C'est candide, symétrique, posé, sans équivoque. Mais ce n'est pas du tout facile à réussir. Bien au contraire.

La princesse de Rethy, femme du roi Léopold, a commandé chez Fath plusieurs de ces « petites robes » qui n'ont l'air de rien et qu'on ne réussit parfaitement qu'entre la Madeleine et le Trocadéro.

Les grands champions de la petite robe droite sont Fath, Balmain, Lafaurie, Lanvin, Molyneux, Carven.

et celle de la femme sophistiquée

INTERDIT aux jeunes filles (à marier). Ce n'est pas non plus pour les timides. Plutôt pour les femmes qui ont ce que l'on appelait jadis du chien. Aussi pour les femmes un peu sophistiquées.

Décolleté sur un seul sein, pan sur une seule fesse. Des enroulements affolants. Un défit à l'équilibre et au bon sens, une fantaisie débridée, le triomphe de l'asymétrie et du trompe-l'œil. C'est compliqué en diable, absurde et charmant.

Seule la taille reste à sa place. Les décolletés sont en ailes de requin, les manches courtes, les ourlets irréguliers. Longueur : 35 centimètres du sol. Beaucoup de petits boutons. Des tissus trompeurs : toile de tente et taffetas peau de gant. Du noir.

C'est le style de certaines robes de Piguet qu'affectionne Edwige Feuillère. Dans ce domaine, Dior, Jean Dessès, Schiaparelli, Maggy-Rouff, Heim Raphaël sont les champions.

Aujourd'hui. Paris vous offre...

THEATRES

Opéra, 20 h. 15, Marouf, savetier du Caire.
Comédie-Française (Salle Richelieu), 20 h. 45, Bajazet, La Nuit de Mai.
Comédie-Française (salle Luxembourg) 21 h., Les Mal Aimés.
Alhambra, 21 h., Vingt ans de Paris
Ambigu, 21 h., Huis Clos ; La P... respectueuse.
Antoine, 20 h. 45 Les Mains sales.
Bouffes-Parisiens, 21 h., Sébastien.
Capucines, 20 h. 45, La Folle époque.
Chapiteau, 21 h., Les Emmurés.
Ch. de Rochefort, 21 h. 15, Scaringoule.
Châtelet, 20 h. 15, Auberge du Cheval-Blanc.
Comédie Wagram, 21 h., interdit au public.
Daunou, 21 h., Ils ont vingt ans.
Edouard VII, 21 h., Le Silence de la mer. La Tentation de Tati
Etoile, 20 h. 45, Ignace (Fernandel)
Gd-Guignol, 21 h., Bourreau d'enfants
Gymnase, 21 h., Mlle Agélaïde
Hébertot, 21 h., Fils de personne.
La Bruyère, 21 h., Branquignol
Madeleine, 21 h., Enfants d'Edouard
Marigny, 20 h. 45, La Seconde Surprise de l'amour, Les Fourberies de Scapin
Mogador, 20 h. 30, Violettes impériales.
Œuvre, 21 h., Le Sourire de la Joconde
Palais-Royal, 21 h., Voyage à trois
Pte-St-Martin, 21 h., La Femme de ma vie
Renaissance, 21 h., Orion ... l'oeuf ... La Parade.
Saint-Georges, 21 h., Une Femme libre
Sarah-Bernhardt, 20 h. 45, Et la police n'en savait rien ! (Bach).
Verlaine, 21 h., Plume au vent.

RELACHE. — Opéra-Comique, Ambassadeurs, Atelier, Athénée, Comédie Ch.-Elysées, Gaîté-Lyrique, Gaîté-Montparnasse, Gramont, Huchette, Humour, Mathurins, Michel, Michodière, Monceau, Montparnasse-Baty, Noctambules, Nouveautés, Potinière, Studio Ch.-Elysées, Th. des Ch.-Elysées, Th. de Paris, Variétés, Vieux-Colombier, Trois Baudets.

MUSIC-HALLS

A.B.C., 20 h. 45, Carmen Amaya.
Bobino, 21 h., Monsieur Bourgogne.
Casino de Paris, 20 h. 30, Exciting Paris
Central de la Chanson, 21 h., Félix Paquet, Renée Lamy.
Européen, 21 h., Line Renaud, J. Morel.
Folies-Bergère, 20 h. 15, Feeries Folies
Mayol, 21 h., Grande Revue d'Automne
Tabarin, 21 h. 30, Danse ; 22 h. Spectacle
Th. du Rire, 21 h., Poule aux œufs d'or.

CINEMAS

Musée du Cinéma, Faust.

FILMS FRANÇAIS

Agriculteurs, Remorques
Astor, Fantomas contre Fantomas
Aubert-Palace, Une femme par jour
Avenue, Jean de la Lune.
Balzac, Jo la Romance.
Cinéeran, Fandango.
Cinévog, Les Parents terribles.
Colisée, Une femme par jour.
Delambre, Les Casse-Pieds.
Empire, Fantomas contre Fantomas
Gaumont-Théâtre, Une femme par jour
Helder, Jo la Romance.
Hollywood, Jean de la Lune
Impérial, Fantomas contre Fantomas.
Les Vedettes, L'Idiot.
Lynx, 56 rue Pigalle.
Madeleine, Les Amants de Vérone
Marignan, Manon.
Marivaux, Manon.
New-York, Le Signal rouge.
Olympia, 56, rue Pigalle.
Pagode, Les Casse-Pieds.
Plaza, Fantomas contre Fantomas.
Royal-Haussmann (Club), Jean de la Lune.
Royal-Haussmann (Studio), Quasimodo
Royal Monceau, L'Aigle à Deux Têtes
Scala, Jo la Romance.
Triomphe, La Règle du jeu
Vivienne, Jo la Romance.
Ermitage, Ninotchka.
Français, Ninotchka.
Gaîté-Clichy, Les Toréadors.
Gaîté-Rochechouart, Le Trésor de la Sierra-Madre.
La Royale, Depuis ton départ.
Lord-Byron, Depuis ton départ
Marbeuf, Quelque part en Europe.
Monte-Carlo, Le Chapelier et son château.
Napoléon, La Flèche noire.
Normandie, Les Forçats de la gloire.
Panthéon, L'homme à femmes.

DEPUIS HIER MINUIT, LE MARK OCCIDENTAL SEULE MONNAIE LÉGALE DE BERLIN "OUEST"

(De notre correspondant particulier J GABART)

BERLIN, 21 mars (par téléphone).

DEPUIS hier, à minuit, le mark occidental est la seule monnaie légale des secteurs ouest de Berlin.

Les trois commandants des secteurs occidentaux ont déclaré hier à la presse que le compromis inauguré il y a neuf mois par l'introduction partielle du mark occidenfal à Berlin n'avait plus de raison d'être, toutes les tentatives de conciliation ayant échoué du fait des autorités soviétiques.

Le régime de la double monnaie avait le grave inconvénient, selon les commandants, de faire pratiquement dépendre la rémunération du travail de la production de marks occidentaux que l'employeur était en mesure de payer à son personnel.

« S'agit-il d'une nécessité économique ou d'une mesure de représailles politiques ? » Le général Ganneval, commandant français, dont c'est actuellement le tour de présidence à la Kommandatura interalliée a répondu que cette nouvelle réforme monétaire se justifiait par des motifs d'ordre financier et social, mais qu'elle comportait également des aspects politiques dont les Russes portaient la responsabilité.

En même temps qu'était annoncée la réforme monétaire, les gouverneurs décidaient de créer une « Banque Centrale d'Emission de Berlin ».

Le mark oriental devise étrangère

Si le mark occidental devient le seul moyen de paiment légal dans les secteurs occidentaux, le mark oriental n'y est pas pour autant interdit. Il reçoit le statut d'une devise étrangère autorisée que l'on peut vendre au cours du change.

Il n'y aura pas d'échange des billets ; les habitants des secteurs occidentaux pourront aller dépenser leurs marks orientaux dans le secteur soviétique ou bien les vendre au cours du jour qui oscille actuellement aux environs de 4 marks orientaux pour un mark occidental. A la fin du mois, les travailleurs qui habitent les secteurs occidentaux, y travaillent et y touchent leur carte d'alimentation, recevront leur salaire en monnaie occidentale.

Mais ceux qui ne remplissent pas ces trois conditions à la fois posent des problèmes compliqués qu'on a essayé de résoudre par une réglementation qui ne l'est pas moins.

Les trois commandants en chef alliés ont assuré qu'une des prochaines mesures envisagées pour « activer » l'économie des secteurs occidentaux serait d'intensifier le trafic aérien. Ils ont dit qu'ils ne pensaient pas que les Russes envisagent des contre-mesures économiques car celles-ci auraient pour effet d'affecter beaucoup plus la population de la zone soviétique de Berlin que celle des autres zones.

Première tâche du pacte Atlantique : PLAN DE DÉFENSE DU RHIN

Un conseil des ministres signataires se tiendra à Washington le 1er Avril

WASHINGTON, 21 mars (A.P., U.P.)

LA première tâche des ministres des Affaires étrangères, lors de leur réunion à Washington, le 1er avril, pour la signature du pacte do l'Atlantique Nord, sera d'élaborer les mesurse pour sa mise en application aussi prompte que possible.

Il s'agira, en premier lieu, de créer le Conseil prévu à l'article 9. Une fois établi, le Conseil aura à s'occuper de la constitution d'une « commission de défense », dont un des premiers buts sera de préparer un plan de défense de la région du Rhin, poste avancé de l'Europe occidentale.

Rééquipement de neuf divisions françaises

A ce sujet, on attend l'arrivée, à Washington, du général Revers, chef de l'état-major des armées de terre de l'Union occidentale, qui vient examiner, avec le Département d'Etat et l'état-major américain, le plan de réarmement des forces françaises, conformément au projet préparé par le sous-secrétaire d'Etat Gross.

Les milieux bien informés croient savoir que les U.S.A. proposeraient de fournir le matériel provenant des stocks des surplus pour rééquiper six à neuf divisions françaises.

Un « Livre Blanc »

Dans un « Livre Blanc » qu'il vient de publier, le Département d'Etat explique, en cinq points, les raisons qui ont amené la conclusion du pacte Atlantique, et cherche à « dissiper les idées fausses que pourraient concevoir les Russes » à son égard.

Le pacte Atlantique, dit notamment le « Livre Blanc », constitue un avertissement à tout agresseur. Si un tel avertissement avait été donné à Hitler, celui-ci aurait certainement reculé en 1939.

Le « Livre Blanc » pose, ensuite, la question de l'adhésion de l'Allemagne et de l'Espagne, dont la décision appartiendra aux signataires du pacte.

Enfin le cinquième point souligne que les U.S.A. sont non seulement engagés, mais qu'en certains cas « le gouvernement américain est parfaitement habilité à prendre des engagements allant jusqu'à l'emploi de la force armée ».

Les clauses militaires italiennes

On apprend de Rome, que l'Italie demanderait la revision des clauses militaires du traité de paix, afin de pouvoir renforcer ses forces armées dans le cadre du système de défense du pacte Atlantique. Le comte Sforza aborderait ce problème lors de son séjour à Washington pour la signature du pacte.

La Somalie rattachée à la « zone dollar »

DJIBOUTI TANGER franco-américain ?

par René MARCEL

UNE réforme monétaire vient d'intervenir pour la Somalie, où va être créée une devise locale librement convertible et rattachée à l'or sur la base du dollar.

La plupart des commentateurs ont interprété cette décision comme un premier pas vers une suppression, ou tout au moins une atténuation du contrôle des changes en France. Nous croyons que cette vue procède plus d'une tendance, ou si l'on veut d'une espérance, que des réalités. Il s'agit de bien autre chose.

Le débouché de l'Ethiopie

En fait, la sollicitude d'importants milieux d'affaires, tant français qu'américains, est depuis un certain temps déjà tournée avec faveur vers notre colonie de la mer Rouge.

La Somalie n'est qu'un étroit territoire assez désertique, vers le détroit de Bab-el-Mandeb, qui fait communiquer la mer Rouge avec le golfe d'Aden, et où s'est installé un port jusqu'ici d'importance limitée : Djibouti. C'est tout uniment, sous l'implacable soleil tropical, une petite ville coloniale sans arbres — l'histoire du « palmier en zinc » de la place du Gouvernement, d'ailleurs inexacte, est restée fameuse — au fond d'une assez bonne rade barrée par une jetée dont l'élément essentiel est un navire coulé jadis et qui s'appelait le « Fontainebleau ».

Mais Djibouti est autre chose. C'est le terminus maritime de l'unique ligne de chemin de fer desservant l'Ethiopie, ligne qui remonte, à travers plateaux et cols, jusqu'aux quelque 4.000 mètres d'altitude d'Addis-Abeba.

Or l'Ethiopie, après une histoire longtemps confuse puis, à la suite de l'attaque italienne en 1935, très agitée, fait aujourd'hui son entrée dans l'actualité économique. Entrée discrète encore, mais prometteuse. Des équipes de prospecteurs ont découvert sur son territoire de précieuses richesses minières, métaux et pétrole en particulier. Le Négus se montre compréhensif. Là où les guerriers Choas brandissaient leurs lances, les pistes, frustes encore, sont sillonnées par des Buick et des Ford qui ne sont pas là pour le tourisme.

L'intérêt de l'Amérique

Pour exploiter les richesses éthiopiennes il faudra des capitaux, et aussi des hommes. Les capitaux cherchent leur point d'amarre, ou plutôt de relais. Ils pensent le trouver à Djibouti où, aussi bien, passera, pour une bonne part, le mouvement commercial afférant aux entreprises qui vont naître ou se développer. Pour les bureaux et les banques, le « bâtiment va » là-bas. On cherche aussi à attirer de la main-d'œuvre, des ingénieurs, des commerçants. S'il est peu probable qu'on fasse jamais de la Somalie — à cause du rude climat ou de l'Ethiopie — à cause de l'altitude — de véritables « colonies de peuplement », l'appât des affaires plus faciles, dans un monde difficile pour elles, ne sera pas sans séduction.

L'intérêt de l'Amérique se manifeste directement aujourd'hui par l'octroi d'une dotation en dollars consentie par notre fonds de stabilisation des changes avec l'accord du fonds monétaire international. La France ne peut que retrouver, et avec profit, les fonds qu'elle engage. Le rattachement de la monnaie somalie à la zone dollar fera le reste pour l'Amérique et pour les hommes d'affaires qui s'autorisent d'elle.

Parmi les capitaux attirés par l'ouverture de ce nouveau champ d'action une part sans doute viendra de cette fortune errante qui, soucieuse de fuir les servitudes et les charges de la reconstruction économique des vieux pays, s'est de son mieux « dénationalisée ». Aux centres d'attraction de cette fortune, qui furent successivement ou consécutivement Monaco, Tanger, Andorre, Liechtenstein, etc., un nouveau centre s'ajoute : Djibouti. Et il peut avoir au moins autant de succès que les autres.

Selon un sondage de l' « United Press »

LE SENAT AMERICAIN RATIFIERA LE PACTE ATLANTIQUE A UNE ENORME MAJORITE

Dans les milieux diplomatiques de Washington, on déclare que des parties du plan d'aide aux puissances atlantiques pour leur réarmement seront soumises au président Truman pour approbation et publiées d'ici dix jours. Dans les milieux parlementaires, républicains comme democrates, on désire être renseigné sur l'envergure et le coût du programme d'aide militaire avant l'ouverture du débat sur la ratification du traité.

Quant à l'attitude des sénateurs à cet égard, un sondage opéré par l'« United Press » montre que la ratification semble acquise à une énorme majorité. 54 des sénateurs interrogés ont consenti à répondre, et 52 d'entre eux ont dit qu'ils voteraient la ratification tandis que 2 seulement ont annoncé leur intention de voter contre. (Le Sénat compte 96 sièges.)

TRUMAN ET STALINE INVITES A SE RENCONTRER dans une petite ville américaine

FALLBROOK (Californie), 21 mars. (U.P.). — Les habitants de la petite ville de Fallbrook, dans le comté montagneux de San-Diégo, ont envoyé des lettres au président Truman et au maréchal Staline les invitant à se rencontrer à Fallbrook dans l'intérêt de la paix mondiale.

La lettre adressée au maréchal soviétique rappelle que le président Roosevelt n'a pas hésité à se rendre, malgré son état de santé, dans la petite localité de Yalta et cela dans l'intérêt de la paix, et invite le maréchal Staline à imiter l'ancien président des Etats-Unis et à venir à Fallbrook.

Violentes bagarres à Londres

provoquées par une manifestation fasciste de sir Oswald Mosley dans le quartier communiste de Tottenham

(*De notre correspond. particulier*)

LONDRES, 21 mars (*par téléphone*). — Pour la première fois depuis la fin de la guerre, le mouvement fasciste de M. Mosley a organisé dans le East End l'une des plus importantes manifestations de son histoire.

Il s'agissait d'un défilé d'environ 3.000 de ses adhérents qui fut contré par une foule d'environ 4.000 antifascistes dont de nombreux communistes.

Résultat : 200 policemen à pied et à cheval qui avaient été prévus comme d'habitude dans ces défilés, pendant plusieurs heures se contentèrent de retenir la foule et, surtout d'empêcher les deux manifestations opposées de se rencontrer au risque de déclencher une bagarre qui eût été grave.

Grâce à des précautions de police extraordinaires, dirigées sur place par des officiers supérieurs de Scotland Yard, les deux groupes de manifestants ne se joignirent jamais.

Mais, après cinq heures d'une des luttes les plus affreuses dans les rues de Londres depuis 1936, huit policiers étaient blessés, trente-quatre manifestants, dont des femmes, étaient arrêtés et accusés d'avoir attaqué la police et d'avoir rompu l'ordre public. Un certain nombre de policiers à cheval avaient été désarçonnés...

Mrs TRUMAN ne veut pas qu'on photographie le président en caleçon de bain

NEW-YORK, 21 mars (U.P.). — Le « Daily News » relate que, d'après les explications fournies par le président Truman lui-même lors du dîner annuel de l'Association des reporters-photographes de la Maison-Blanche, les photos le représentant nageant à Key-West ont été soustraites à la publication pour protéger le président « de l'ire de sa famille ».

« Avant mon départ pour Key-West, a expliqué M. Truman, ma femme m'avait fait cette recommandation : « Quoi qu'il arrive, » pas de photos de toi en costume » de bain. » (M. Truman avait été photographié, une fois, en caleçon de bain et cette photo était « la honte de la famille » depuis lors.)

Aussi lorsque le secrétaire du président, Charles Ross, demanda aux photographes de lui remettre les photos prises par eux, « ce ne fut nullement une question de censure, affirma M. Truman, mais seulement une mesure de sécurité pour mon retour à la maison ».

MANŒUVRES FRANCO-AMERICAINES :

Cinq ponts de bateaux jetés sur le Rhin

MANNHEIM, 21 mars (*A. F. P.*). — Des troupes françaises et américaines ont procédé hier à des exercices combinés dans la région de Mannheim-Ludwigshafen. Cinq ponts de bateaux à moteur ont été lancés sur le Rhin en un temps record, trois par le génie américain et deux par le génie français, près de Spire.

L'un de ces ponts a été lancé en une heure cinquante-cinq minutes. Un autre pont a été, peu après sa construction, traversé par un camion transportant un tank du type « M.-26 » et pesant 43 tonnes au total.

ravitaillement

AUJOURD'HUI
Pas de distribution

VENTE LIBRE du chocolat en poudre.

Ainsi possibilité vous est donnée de trouver partout le bon CHOCOLAT EN POUDRE BARRY

Produit parfait pour la tasse.

UN REPAS CONDENSE

LE PETIT DEJEUNER CACAOTE renferme sous un faible volume, tous les éléments d'un vrai repos nutritif, facilement assimilable, à haut pouvoir énergétique.

LE PETIT DEJEUNER offre un autre avantage, celui d'être le moins cher des produits alimentaires, puisque par rapport à l'avant-guerre, il est encore au coefficient 7 environ, alors que la plupart des produits sont au coefficient de 20 à 30.

LE COUPON EST SORTI !

DÈS AUJOURD'HUI buvez du café... MAIS Y.. DU CAFÉ DES GOURMETS

BELGIQUE : DISSOLUTION IMMINENTE DU PARLEMENT

BRUXELLES, 21 mars (A.F.P.). — Dans une déclaration à la presse, M. Max Buset, président du parti socialiste, a annoncé que « le gouvernement de coalition était près de sa fin », et a estimé que « les élections se dérouleraient dans la première quinzaine de mai ».

Il semble cependant qu'avant le déclenchement de la crise, les deux partis de la coalition gouvernementale se mettraient d'accord pour faire passer au parlement deux importants projets de loi, l'un accordant le vote des femmes dès maintenant — et non à partir du 21 juillet comme il avait été décidé — l'autre portant le nombre de députés de 202 à 212.

La crise, on le sait, porte sur des divergences fondamentales entre socialistes et catholiques dans leur politique économique et financière.

UNE RENTIERE ATTAQUEE RUE CASTAGNARY

Deux malfaiteurs ont attaqué ce matin chez elle, 138, rue Castagnary, une rentière, Mme Victorine Genin, âgée de 75 ans. Ils lui ont dérobé une somme de 5.000 francs ainsi que divers bijoux puis se sont enfuis après avoir coupé les fils du téléphone.

LE DEUXIEME « VOLEUR DE LAIT » EST INCULPE

Le jeune Norest, camarade d'Alain Laquiez, qui fut tué d'un coup de revolver rue de Vaugirard par l'agent Charles Henry au moment où il venait de s'emparer d'une bouteille de lait, a été inculpé par M. Baurès, juge d'instruction, de vol et violence envers un agent de la force publique et écroué.

Il avait, lui aussi, volé une bouteille de lait à la suite d'un pari et frappé le gardien qui voulait l'arrêter.

Norest a tout de même plus de chance que son camarade : l'agent Henry ne l'a pas tué. Une erreur sans doute...

M. EMILE MICHEL, 32 ans, contrôleur des P.T.T., habitant Senary, s'est tué en auto.

CRIME AU CINEMA A LIVERPOOL

(*De notre correspondant particulier*)

LONDRES, 21 mars. (Par téléphone) — Quelques semaines après l'assassinat, dans des conditions tragiques, d'un jeune directeur de banque à Liverpool, un nouveau drame a ensanglanté la ville samedi dans la soirée.

Le spectacle venait de se terminer au « Caméo », lorsque le public sortant du cinéma entendit six coups de feu. Les gens se précipitèrent et découvrirent, dans leur bureau, le directeur du cinéma et son adjoint, l'un mort, l'autre râlant, et qui devait décéder à son tour en arrivant à l'hôpital.

Apparemment, Scotland Yard a découvert que le meurtrier, après avoir assisté à la représentation, s'était rendu au bureau de la direction, avait fait sauter la serrure de deux coups de feu, puis s'était trouvé face au directeur et à son adjoint. Pour pouvoir voler environ 80 livres, il tua les deux personnages mais, pris de panique, il s'enfuit en laissant son butin sur la table.

Cette nouvelle affaire ayant soulevé l'indignation populaire, une société formée par des citoyens volontaires de la ville aide la police locale à retrouver celui qu'on croit être un jeune homme d'environ 23 ans, grand, brun et assez bien habillé.

C'est, pour le moment, tout ce que l'on sait du meurtrier présumé.

CINQ TUES QUINZE BLESSES dans un course automobile en Argentine

BELLEVILLE, 21 mars. (U.P.) — Au cours d'une course automobile qui a eu lieu à Belleville (Argentine), le pilote Jose-Maria Sola a perdu le contrôle de sa voiture dans un virage difficile et s'est jeté dans la foule. Cinq spectateurs ont été tués et quinze autres blessés, certains grièvement. Sola lui-même n'est que légèrement blessé.

Ève Curie à Hollywood

Notre codirectrice Eve Curie est arrivée à Hollywood par la voie des airs. Elle a été accueillie à sa descente d'avion par M. de Manziarly, consul de France (photo ci-dessus). Eve Curie s'est prêtée de bonne grâce aux interviews des journalistes de presse et de radio qui l'ont assaillie de questions sur la France. « La France », toi était d'ailleurs le titre de la conférence qu'Eve Curie a faite, le soir même, devant un nombreux auditoire qui réunissait les personnalités américaines et les membres de la colonie française d'Hollywood.

LAS DE S'ENTENDRE REPROCHER QU'IL AVAIT ÉPOUSÉ UNE « FILLE DE RIEN »

le cantonnier Blondey empoisonna son père... et un ami de celui-ci !

Les assises du Jura jugent demain l'assassin et sa femme complice

DIJON, 21 mars (de notre correspondant particulier.)

PERE a mangé des champignons vénéneux, et il est mort, disait dans tout le village de Balaiseau (Jura) le cantonnier Georges Blondey.

Mais deux jours plus tard, le 10 juillet dernier, un autre vieillard, ami du père Blondey, M. Etienne Mouguon, mourait aussi dans des conditions suspectes.

Et dans le pays, de bouche à oreille, on accusait le cantonnier et sa femme.

« Ce sont eux qui ont empoisonné le vieil Honoré et l'autre », disait-on.

Quant au médecin légiste, il fut très circonspect et demanda au pharmacien d'analyser les viscères des victimes. On y découvrit des traces d'arsenic !

Champignons... ou pommes de terre ?

L'enquête du commissaire Crapoulet de la police mobile de Dijon, révéla que le fils Blondey vivait en très mauvaise intelligence avec son père depuis qu'il s'était marié avec une « fille de rien », âgée de 24 ans. Bientôt, après des réticences, le couple des jeunes Blondey passait aux aveux. La femme avait saupoudré le plat de pommes de terre du vieux tandis que son époux complice faisait le guet.

La nuit, le père Blondeau fut pris de violents malaises. Le fils et la belle-fille ne se dérangèrent pas pour lui porter secours. Ce fut un commis, M. Mignot, qui alerta le médecin. Mais le vieillard mourut.

Le lendemain, les empoisonneurs décidèrent de supprimer le témoin gênant. Au cours de la veillée funèbre, ils mélangèrent de l'arséniate au café du commis. Par erreur, ce fut M. Mouguon qui absorba le breuvage fatal. Il décédait le lendemain...

Tel est l'horrible drame qui sera évoqué demain devant les assises du Jura, où les débats promettent d'être fort animés.

D'une édition à l'autre...

Le temps qu'il fera :

DEMAIN

Ciel couvert. Pluies et averses. Vent sud-ouest irrégulier. Température sans changement.

■ UNE RENTIERE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Mme Grémillet, attaquée chez elle par deux bandits, a réussi à les mettre en fuite en appelant au secours.

■ TROIS GANGSTERS ONT ATTAQUE, samedi soir, M. Bermude, dépositaire en café, dans son magasin de Savigny-sur-Orge. Ils ont emporté un million et demi et... 8.000 tickets de 125 grammes.

■ LE LIEUTENANT MOUNIER, dont la conduite fut particulièrement courageuse lors de l'incendie du liberty-ship « Port-en-Bessin », à Rouen, incendie dans lequel il laissa sa vie, est cité à l'ordre de la nation.

...en trois lignes

PARIS

LE NOTAIRE DECLOUX a comparu devant la 11e chambre correctionnelle pour infraction à la loi sur l'échange des billets. Jugement le 4 avril.

« LA MARSEILLAISE », SOCIETE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE PREPARATION MILITAIRE, présidente d'honneur : Mme la générale Leclerc de Hautecloque, inaugure ses cours et ses séances pratiques ouverts aux jeunes gens de 16 à 20 ans. Renseignements à la Maison du Jeune Français, 23, rue de la Sourdière (1er). OPE. 62-21.

UN CAMBRIOLAGE A ETE COMMIS 10, RUE HERRANT, dans l'appartement de M. Jean Moreau. 10.000 fr. et 350.000 fr. de bijoux ont disparu.

COURT-CIRCUIT ET INCENDIE dans une usine appartenant à M. Lacam, 26, rue Descartes, à Ivry. 200.000 francs de dégâts.

PROVINCE

UN INCENDIE DETRUIT dix hectares de forêt, à Bouconne, à trente kilomètres de Toulouse. Des fermes isolées, un instant menacées, peuvent être protégées.

L'EGLISE DE BEAUPUY, banlieue de Toulouse, est ravagée par un incendie. Dix millions de dégâts. Le feu a été provoqué par un poêle.

CROYANT AVOIR FAIT UNE MAUVAISE AFFAIRE en vendant sa ferme, M. Robert-Didier Laurent, père de cinq enfants, se pend dans sa propriété, à Julienrupt (Vosges).

ETRANGER

UNE VIOLENTE BAGARRE A EU LIEU, HIER SOIR, à Cerignola, près de Foggia, entre communistes, socialistes et la police : douze blessés.

LES AVIONS NATIONALISTES chinois ont coulé le croiseur que son équipage avait livré aux communistes.

LA FETE DE BIENFAISANCE DE RESISTANCE P.T.T.

Résistance P.T.T. organise vendredi, 25 mars, au théâtre Mogador, un gala de bienfaisance : *Le Nuit Marseillaise*, dont les bénéfices iront alimenter sa caisse de secours.

NAISSANCE

M. Jacques CHARRON et Mme née DUTACQ, sont heureux de faire part de la naissance de Dominique-Pierre, leurs fils. COURBEVOIE, 7, Château-du-Loir, le 13 Mars.

LE DRAME DE LA MALNOUE

Panconi garde son secret

La 2e reconstitution du meurtre de Guyader n'a rien appris

DECEPTION : la deuxième reconstitution du drame de Malnoue n'a pas été plus fertile en résultats que la première. Le choc psychologique sur lequel comptait M. Bertholon, le juge d'instruction de Meaux, pour provoquer des aveux qu'on attend depuis si longtemps de la part de Panconi, ou plutôt des circonstances concernant ses aveux, n'a pas été obtenu.

Et pourtant, ainsi qu'un scénario bien monté, on avait prévu la présence au bois de Lognes de M. Guyader père, dont la seule présence, pensait-on, amènerait Panconi à se troubler suffisamment pour dire ce qu'il a pu taire encore.

Mais pourquoi avait-on renoncé à la dernière minute à amener Bernard Petit ? C'est le secret du juge. Car on pensait que celui qui a été aperçu par deux témoins aux environs du lieu du crime, le jour où celui-ci fut commis, pourrait donner quelques résultats. Tout au contraire, une présence qu'on ne prévoyait pas, c'est bien celle de Nicole I..., qui semblait n'avoir aujourd'hui abosolument rien à faire dans la reconstitution.

Nous en demeurons donc pour l'instant aux données qui ont été recueillies dès les premiers jours de l'enquête, c'est-à-dire en quelque sorte aux seules accusations de Panconi qui mettent en cause, on ne l'ignore pas, Bernard Petit. Les confrontations qui vont avoir lieu dans la soirée et pendant une partie de la nuit au Palais de Justice de Meaux nous réservent-elles des surprises que le choc psychologique n'a pas produites ? D'ores et déjà il est permis d'en douter.

Et pourtant le magistrat instructeur, qui semble ne se décourager que très difficilement, a l'intention, lui, de « pousser une dernière pointe » afin de tenter son ultime chance pour essayer de mettre au point ce fameux drame de J3 dont le motif même demeure encore indécis.

Fernand GREGH président de la Société des Gens de Lettres

Au cours de l'après-midi, la Société des gens de lettres a procédé à l'élection de son bureau annuel.

M. Fernand Gregh est président. MM. Pierre Descaves, Emile Henriot, Guy Chastel et François de Roux l'entourent en qualité de vice-présidents. Mme Georges Day demeure secrétaire générale. Quant aux rapporteurs, Jacques Debu-Bridel et Paul Vialar ont été élus.

Un journal de Londres risque d'être condamné pour avoir laissé entendre que Haigh était un assassin

(*De notre correspondant particulier.*)

LONDRES, 21 mars (par téléphone). — Un développement inattendu et sensationnel, qui peut avoir les conséquences les plus graves, s'est produit aujourd'hui, lorsque, sur la demande de l'avocat de Haigh, l'assassin présumé de la riche veuve, Mme Deacon le rédacteur en chef du *Daily Mirror* a comparu ce matin devant le juge le plus réputé : lord Goddard, pour « mépris du tribunal ».

Le rédacteur en chef, M. Bollen, a fait « d'humbles excuses » à lord Goddard pour avoir publié dans son journal des « confessions » de Haigh et avoir laissé entendre qu'il avait commis une série de crimes. Lord Goddard a déclaré :

— Ainsi, un journal se permet d'accuser un homme d'avoir commis une série de crimes et d'en avoir donné par écrit les détails les plus affreux avant même qu'il ait été jugé.

Cet incident est extrêmement grave, du fait que, selon la loi anglaise, tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il soit reconnu coupable par un juge de cour d'assises, en présence d'un jury qui ne subit aucune influence.

La peine dont le rédacteur en chef du *Daily Mirror* est passible peut se monter à une très forte amende ou à la prison, ou aux deux. Mais, plus grave encore, si l'avocat de Haigh peut prouver que le jury a été influencé, grâce à ce journal, en défaveur de l'accusé, il peut réclamer l'acquittement de son client.

Cela semblera « un peu fort » aux continentaux. Mais il faut se rappeler que le principe de la liberté individuelle et de la souveraineté de la loi en Angleterre est fermement établi et qu'il régit ce pays depuis le treizième siècle.

CHINE : NOUVEAU CABINET A NANKIN

NANKIN, 21 mars (U.P.). — Le premier ministre de la Chine nationaliste, Ho Ying Tchin a réussi à former un « cabinet de paix » et en a soumis la composition au président Li Tsoung Yen.

LE COMTE SFORZA VIENDRA A PARIS LE 26 MARS

ROME, 21 mars (A. F. P.). — A l'issue d'un entretien avec M. de Gasperi, ce matin, le comte Sforza, ministre des Affaires étrangères d'Italie, a confirmé qu'il sera à Paris le 26 mars pour signer, avec M. Schuman, l'accord d'union douanière franco-italienne.

le GAZ à 3f.96 AU LIEU DE 13f.20 !

La fameuse COCOTTE HENRI IV m'a permis de m'offrir cette robe

Oui... grâce à l'extraordinaire rapidité de cuisson de la Fameuse Cocotte Henri IV, qui vous permet de préparer un plat délicieux en quelques instants, un repas complet en 20 minutes !

Cette rapidité de cuisson vous fait économiser 70% de combustible (gaz, électricité, charbon ou bois) et se traduit chaque année par un gain de 8.000 frs et même plus.

La Fameuse Cocotte Henri IV, modèle 1949, est le résultat de 8 années d'études. Elle surpasse, de loin, tous les appareils existants, même les modèles américains les plus perfectionnés.

La Fameuse Cocotte Henri IV est garantie un an... mais dure toute la vie ! Elle est vendue dix jours à l'essai.

Pendant quelques jours : Prix spécial de diffusion (contenance 6 litres) 6.600 frs. au lieu de 7.800 frs.

● Elle est vendue dès à présent dans toutes les bonnes maisons et en particulier à Paris, au Bazar de l'Hotel-de-Ville, au Printemps, à la Samaritaine et à

LA Fameuse COCOTTE HENRI IV

38 bis, Av. du Gl. Michel-Bizot - PARIS (12e)

DU PIQUE-NIQUE AU GALA !

OLIDA JAMBON

SAUCISSON PUR PORC - PATÉ DE FOIE

"Moi, je tiens...

...à une mousse qui tient !"

Voulez-vous la recette pour obtenir une mousse abondante et qui tienne ? Prenez un peu, très peu de savon à barbe Gibbs et ajoutez-y beaucoup d'eau : c'est à la fois très simple et merveilleux ! De plus, quelle économie : un savon Gibbs vous fait des semaines et des semaines de bon et loyal service. Utilisez Gibbs, vous m'en direz des nouvelles !

se raser devient un plaisir avec GIBBS savon à barbe au cold cream

21 02 49

LOCATAIRES

AU LIEU DE PAYER UN LOYER EN PURE PERTE PRÉVOYEZ L'ACHAT OU LA CONSTRUCTION DE VOTRE MAISON, FERME, TERRAIN etc.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

MUTUELLE FONCIÈRE DE CRÉDIT

M. QUEMERE, 104, r. Réaumur. Tél. LOU. 95-96
22, av. J. Verne, Beauchamp (S.-et-O.). Tél. 171

FOIRE DE PARIS

C'est du 21 MAI au 6 JUIN que sera ouverte la Foire Internationale de PARIS.

Tous les Groupes sont au grand complet. Plus de 9.000 exposants, record mondial, y participeront cette année.

GARDE-BOUE CARTER

CHAZAL & ROUCHOUSE-S-ETIENNE

OFFRONS A LA VENTE

CAMIONS CITERNES ET PLATEAUX : MACK, BERLIET 20 t., RENAULT 7 t.

Essence et gaz : CITROEN P.45 RENAULT 2 T.

Chaudières Field comme neuves
Filtres à plaques — Essoreuses
Ecrire ROBERT, 8, Rue Leverrier Paris (6e)

Recherchons DIRECTEUR pour Maison de Tissus au détail, très au courant vente, manutention, et direction personnel. Sérieuses références exigées. Ecrire ou téléphoner pour rendez-vous.

Ets Léon PINHAS, 3, r. des Jeuneurs Tél. CEN. 54-68

Le Cr MARIVAUX, le plus import. organisation d'Achat ou Compt. de BRILLANTS

BIJOUX Pièces Argent crs du j. 13, r. Marivaux, 2e ét. esc.

ACHAT très cher BIJOUX

Brillants, Perles, Argenterie, Montres

6, PL. MADELEINE MICHEL (Au 2e étage)

Un seul cachou ... CACHOU GALLUS

Soulagement des BRULURES D'ESTOMAC

en quelques minutes, grâce à ces bonnes pastilles sucrées contre l'acidité.

Vous pouvez dès maintenant soulager rapidement les maux d'estomac et faciliter en même temps le travail de la digestion en suçant simplement, comme des bonbons, 2 pastilles Rennie : Les principes calmants, digestifs et anti-acides qu'elles contiennent sous la forme agréable de pastilles sucrées, neutralisent les acides en excès de la fermentation dans l'estomac, si bien que les douleurs et les aigreurs cessent tout naturellement. Brûlures, crampes et migraines d'origine digestive sont vite calmées. Pastilles Rennie, dans toutes pharmacies. V. 21 P 19011.

RESULTATS DES ELECTIONS CANTONALES

PETITS ÉCHOS DE CLOCHER

Le parti des pêcheurs à la ligne

Les élections ont laissé la population parisienne étrangement indifférente, puisqu'elle ne participait pas au scrutin. Et les stratèges des chefs-lieux de canton n'ont pas beaucoup ému les amateurs de combats de gladiateurs, car jamais encore le nombre des abstentions ne fut si élevé.

Au ministère de l'Intérieur, M. Jules Moch traversa rapidement, vers 3 heures du matin, la salle des journalistes. Il fut naturellement assailli de questions.

« Qui sort vainqueur du verdict des urnes ? », interroge un de nos confrères étrangers.

« Le parti des pêcheurs à la ligne ! », réplique, grognon, le ministre de l'Intérieur.

Maigre buffet

On avait préparé à l'intention de la presse une grande salle avec des bancs et des tables. Et les journalistes, sous la dictée d'un fonctionnaire assumant le rôle d'instituteur, jouaient le rôle d'écoliers bien sages.

Un buffet avait été préparé à l'intention de nos confrères. Mais les temps de M. Sarraut et de la IIIe République sont loin... Un modeste vin blanc avait remplacé le champagne.

« La politique ne nourrit plus son homme ! », soupirait un vieux journaliste qui, de son propre aveu, a vécu trente-sept crises ministérielles.

Pas de remaniement ministériel

C'est à Nevic, dans son fief, où il s'était rendu samedi, que M. Queuille a appris avec satisfaction que tous ses ministres, sauf M. Coste-Floret, avaient franchi, dès le premier tour, le pont aux ânes électoral.

« Voilà qu'on retire tout prétexte au maudit remaniement ! », fit avec satisfaction le président du Conseil.

Nul n'est prophète

La lumière a brillé hier dans la nuit à Colombey-les-Deux-Eglises, où par téléphone arrivaient d'instant en instant les résultats définitifs ou partiels des élections cantonales. Le capitaine Guy classait et présentait les documents au chef du R.P.F. Quand le général de Gaulle apprit que, dans son propre canton, le candidat radical l'avait emporté sur le R.P.F., il s'écria, avec sérénité :

« Nul n'est prophète en son pays ! »

AIN

(18 sièges)

Sortants : 7 soc., 1 M.R.P., 9 rad., 1 ind.

7 élus : 2 soc., 4 rad., 1 M.R.P. — 11 ballottages. — Près de 40 % d'abstentions.

BELLEY. — M. Pillienaz, rad.-soc. (c. s.), élu.
COLIGNY. — M. Ch. Robin, M.R.P. (c.s.), élu.
HAUTEVILLE. — M. Machet (c.s.), S. F.I.O., élu.
PONCIN. — M. Letessin, rad. (c.s.), élu.
PONT-DE-VEYLE. — M. Simond, S. F.I.O. (c.s.), élu.
VILLARS. — M. J. St-Cyr, sén. (c.s.), R.G.R.
VIRIEU-LE-GRAND. — M. Perrier, r.s. (c.s.), élu.

AISNE

(18 sièges)

3 élus : 2 soc. sort., 1 ind. — 15 ballottages.
BOHAIN. — M. Lépine (S. F. I. O.), c. s., élu.
BRAINE. — M. Schoenenberger (soc.), c. s.
CHAUNY-LE-CHATEAU. — M. Belet (ind.), élu.

ALLIER

(15 sièges)

VICHY. — Auberger (c.s.), S.F.I.O.
Elus : 1 socialiste, 1 R.P.F. 2 ballottages.

ALPES-MARITIMES

(15 sièges)

Sortants : 6 com., 2 soc., 5 rad., 2 ind.

6 élus : 1 com., 1 soc., 2 rad., 1 ind., 1 R.P.F.

LEVENS. — M. Raybaut, ind. c. s., élu.
NICE (2e canton). — M. Barel, com., élu.
ROQUEBILLIERE. — Gén. Corniglion-Molinier, R.P.F.
SAINT-MARTIN-VESUBIE. — M. Boyeaux, ind.
SAINT-VALLIER. — M. Laugier, soc., c. s., élu.
VILLARS-SUR-VAR. — M. A. Robigny, rad.

ALPES (Hautes-)

(12 sièges)

Sortants : 1 com., 4 soc., 1 M.R.P., 1 rad., 4 ind., 1 U.D.S.R.

9 élus : 5 ind., 3 soc., 1 soc. ind. — 4 ballottages.
ARGUILLES. — M. Nel, ind.
ARGENTIERES. — M. A. de Bardonèche, sén., élu, ind.
LA BATIE-NEUVE. — M. Aubin, ind., c. s.
MONETIER-LES-BAINS. — M. Robert, ind., c. s.
ROSANS. — M. Hugues, soc., c. s.
SAINT-BONNET. M. Chabot, ind.
SERRES. — M. Martin, soc. ind.
VEYNES. — M. Pellegrin, soc., c. s.
SAINT-ETIENNE-EN-DEVOLUY. — M. Pessellhan, ind.

ALPES (Basses-)

(15 sièges)

Sortants : 8 com., 11 soc., 1 M.R.P. 10 ballottages.
ALLOS. — M. Pellegrin, S.F.I.O., c.s., élu.
ANNOT. — M. Honoraty, S.F.I.O., élu.
MOYERS-SUR-JABRON. — M. Bruschunt, c.s., S.F.I.O., élu.
RIEZ. — M. Javelli, soc., c.s.
VALENSOLE. — M. Richaud, soc., (c.s.).

ARDECHE

(15 sièges)

Sortants : 1 com., 2 S.F.I.O., 1 M. R.P., 3 rad., 8 ind. dr.

Elus : 1 rad., 7 ind. droite. — Ballotage : 7.

LE CHEYLARD. — M. Saléon-Terrasse (c.s.), U.R.A.
MONTPEZAT. — M. Durand, Un. rép.
PRIVAS. — M. Gounar, rad.
SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES. — M. Blanchon, paysan.
SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. — M. Mounier, Act. rép.
VALGORGE. — M. Gleize, ind.
SAINT-FELICIEN. — M. de Sailly paysan.

ARDENNES

(16 sièges)

Sortants : 5 com., 4 soc., 3 M.R.P., 1 rad., 2. U.R.D., 1 P.R.L.

1 élu P.R.L. — 15 ballottages.
TOURTERON. — M. R. Lefèvre, P.R. L., c. s., élu.

ARIEGE

(10 sièges)

Sortants : 1 com., 9 S.P.I.O.

7 élus S.F.I.O.
2 ballottages.
LE MAS D'AZIL. — M. Saint-Paul, S.F.I.O., c.s., élu.
QUERIGUT. — M. Assaillit, S.F.I.O., c.s., sén., élu.
SAINTE-CROIX. — M. Sorunet, soc., c.s.
SAINT-GIRONS. — M. Dejean, soc. c.s.
VICTDOSSAS. — Nayrou (S.F.I.O.)
OUST. — Anc. c.s. (S.F.I.O.).

AUBE

(13 sièges)

Sortants : 4 com., 3 soc., 2 rad., 3 ind., 1 P.R.L.

7 élus : 1 rad., 2 ind., 2 rad. R. P.F., 1 P.R.L., 1 R.P.F. — 6 ballottages.
ARCIS-SUR-AUBE. — M. Mauclaire, rad. R.P.F., c. s., élu.
BRIENNE-LE-CHATEAU. — M. Poquignot, R.P.F., élu.
ERVY-LE-CHATEL. — M. Gagin, ind. c. s., élu.
MARCILLY-LE-HAYER. — M. Sevelec, P.R.L.-R.P.F., c. s., élu.
RAMERUPT. — M. Chaume, rép. ind. R.P.F., c. s., élu.
SOULAINES-DHUYS. — M. Maitrot R.P.F., c. s., élu.
VILLENAUXE-LA-GRANDE. — M. Delahaut, rép. ind., R.P.F., élu.

AUDE

(16 sièges)

Sortants : 12 soc., 3 rad., 1 ind.

7 élus : 5 soc., 1 rad., 1 soc. ind — 9 ballottages.
ALAIGNE. — M. Bernis, soc., c. s
CHALABRE. — M. Tisseyre, soc., c. s
COUIZA. — M. Bieuls, soc. ind.
DURBAN-CORBIERES. — M. Barrailla, S.F.I.O., élu.
MAS-CABARDES. — M. Courrière, soc., c. s., sén., élu.
SALLES-SUR-L'HERS. — M. Laffond, rad. soc., c. s., élu.
TUCHAN. — M. Sirvent, soc., c. s., élu.

AVEYRON

(21 sièges)

Sortants : 3 soc., 6 M.R.P., 6 rad., 5 ind., 1 U.D.S.R.

15 élus : 3 rad., 4 M.R.P., 8 ind. — 6 ballottages.
BOZOULS. — M. l'Abbé Rloucau (c.s.), M.R.P., élu.
LAGUIOLE. — M. Chauffour, ind., élu.
LAISSAC. — M. Couronne (c.s.), U D.S.R., élu.
MARCILLAC. — M. Auzee, (c.s.), rad., élu.
MONTBAZENS. — M. Lazuech, ind. R.P.F., élu contre c.s. soc.
MUR-DE-BARREZ. — M. Vignier (c. s.), rép. ind., élu.
NANT. — M. Cadillac, ind., élu.
NAUCELLE. — M. Drauzes, rép. ind R.P.F., élu.
SAINT-AMANS. — M. Gauzit, rép. ind. (R.P.F.), élu.
VEZINS. — M. Fabre (c.s.), M.R.P., élu.
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE. — M. Cavaignac, (c.s.), rad. soc., élu.
CAMPAGNAC. — Fouzery, R.I.

BELFORT

(4 sièges)

4 renouvelables : 2 S.F.I.O., 2 rad.
Ballottage général.

BOUCHES-DU-RHONE

(17 sièges)

Sortants : 6 com., 5 soc., 2 M.R.P., 1 soc. ind.

4 élus : 2 soc., 1 ind., 1 P.R.L. — 13 ballottages.
MARSEILLE. — (2e canton). — M. Bergasse, dép. P.R.L., élu contre c. s. com.
TARASCON. — M. Valette, rép. ind., élu.

CALVADOS

(19 sièges)

Sortants : 1 M.R.P., 4 rad., 9 ind., 4 R.P.F., 1 P.R.L.

14 élus : 2 ind., 2 rad.-R. P. F., 6 R. P. F., 4 ind. — 5 ballottages.
BALLEROY. — M. Garnier (R. P. F.), élu.
BAYEUX. — M. R. Jeanne, maire (R. P. F.), élu.
CAMBREMER. — M. Jauenne (ind.) élu.
LIVAROT. — Lecesne, R.P.F.
PONT-L'EVEQUE. — Gamare, ind.
VOZULE. — Heuzé, R.P.F.
CONDE-SUR-NOIREAU. — Dr Bazin, ind.
BRETTEVILLE. — Simon, c.s., R.P.F.
CREULLY. — Paillard, c.s. R.P.F.
BEURGUEBUS. — Gillo, c.s., ind.
AUNAY-SUR-ODON. — Lacaine, c.s. ind.

CANTAL

(12 sièges)

Sortants : 3 soc., 6 rad., 1 ind. 2 R.P.F.

7 élus : 2 soc., 1 rad., 3 ind., 1 rad. ind. — 5 sortants réélus, 1 battu. — 5 ballottages.
CHAMPS. — M. Cellier (soc.), c. s
CONDAT. — M. Jariel (R. P. F.), élu.
MONTSALVY. — M. Gulbert (S. F. I. O.), élu.
SAINT-CERNIN. — M. Mas (rad.), c. s.
SAINT-FLOUR-Nord. — M. Domergue (rad.), c. s.

CHARENTE

(15 sièges)

Sortants : 4 com., 2 soc., 1 M.R.P., 5 rad., 1 ind., 1 U.D.S.R., 1 paysan.

7 élus : 5 rad., 1 ind., 1 ind. R.P.F — 9 ballottages.
BAIGNES. — M. F. Biudet, r.s., c.s. élu.
JARNAC. — M. M. Marcilhacy, r.i., c.s., élu.
MONTMOREAU. — M. Simonnet, c.s., R.G.R., élu.
SAINT-CLAUD. — M. Pascaud, R.G., sén., c.s.
SEGONZAC. — M. Guichard, R.P.F., c.s., élu.

CHARENTE-MARITIME

(20 sièges)

Sortants : 1 com., 5 soc., 10 rad., 3 ind., 1 U.R.D.

8 élus : 1 rép. soc., 6 rad., 1 R.P.F. — 6 sortants réélus, 1 battu. — 12 ballottages.
AIGREFEUILLE. — M. A. Dulin, rad. soc., sén., c.s., élu.
ARCHIAC. — M. Bidet, rad., c.s., élu.
MONTENDRE. — M. Sauvetre, rad., c.s., élu.
SAINT-GENIS. — M. Baudet, rad., c. s., élu.
SAINT-JEAN-D'ANGELY. — Bal.
TONNAY-BOUTONNE. — M. T. Longuet, r.s., élu.

CHER

(15 sièges)

Sortants : 4 com., 3 soc., 6 rad., 2 ind.

6 élus : 3 rad., 3 ind. — 9 ballottages.
ARGENT-SUR-SAULDRE. — M. Jamain, rép. ind., c.s., élu.
LE CHATELET. — M. Dubreuil, rad., c.s., élu.
HENRICHEMONT. — M. Baillon, rad ind., élu contre c.s. com.
LEVET. — M. Auroutirier, rép. ind., c.s. élu.
ST-SULPICE-LES-CHAMPS. — M. Lefort, soc., élu.

CORREZE

(15 sièges)

Sortants : 3 com., 5 soc., 1 M.R.P., 5 rad., 1 ind.

12 élus : 2 com., 5 soc., 3 rad., 1 M.R.P., 1 ind., tous cons. sort. — 3 ballottages.
BEAULIEU. — M. Gleize, S.F.I.O., élu.
LARCHE. — M. Jaubert, rad., c. s., élu.
NEUVIC. — M. Queuille, prés. du Cons., c. s., rad., élu.
UZERCHE. — M. Champsix, soc.
BUGEAT. — M. Lestang, com.
EGLETONNE. — M. Painlot, ind.
LA PLEAU. — Rouby (soc.).
LAROCHE-CAUILLAC. — Feuch, S.F. I.O.

CORSE

(31 sièges)

Sortants : 4 com., 14 soc., 1 soc. unitaire, 12 rad., 3 R.P.F.

Elus : 3 S.F.I.O., 4 R.P.F., 5 ind. — 7 ballottages.
BASTIA-TERRANOVA. — M. Faggianelli (c. s.), R.P.F., élu.
BASTELICA. — M. Sela, rad. (c. s.).
BOCOGNANO. — M. Miniconi, rad (c. s.)
BRANDO. — M. Damiani, S.F.I.O. (c s.), élu.
CAMPILE. — M. Gavini, dép. ind. élu.
SARI-D'ORCINO. — Mme H. Campinchi, rad. (c. s.), élue.
LURI. — Luigi (R.R.S.
PIETRO-DU-TENDA. — Mme Barmand R.R.S.
LOVIO. — De Rocasera, R.R.S.
OLMETO. — Brancaledin, R.I.
PORTOVECCHIO. — Roceaserra, R.R.S.
PIETRA-DI-VERDE. — Pitti Ferraudi R.I.
SERMANO. — Zivcarreli, c.s., R.R.S.
VENACO. — Dr Carlotti, c.s., R.R.S.-R.P.F.

CREUSE

(11 sièges)

Sortants : 2 com., 7 soc., 3 rad.

6 élus : 4 soc., 2 rad. — 4 sortants réélus, 1 battu. — 7 ballottages.
AUZANCES. — M. Janny, rad. (c. s.), élu.
BELLEGARDE-EN-MARCHE. — M. Dumontet, rad. (c. s.), élu.
GRAND-BOURG. — M. Niceaud, soc. élu contre c. s. com.
ROYERE. — M. Benassy, soc. (c. s.), élu.
ST-SULPICE-LES-CHAMPS. — M. Lefort, S.F.I.O., élu.
GENTHEUX. — Coutaud, S.F.I.O. (c.s.)

COTE-D'OR

(15 sièges)

Sortants : 1 com., 6 S.F.I.O., 3 rad. ind., 1 rad. soc., 7 M.R.P.

Elus : 1 S.F.I.O., 1 rad., 8 ind. — 8 ballottages.
AUXONNE. — Dr Guichard, R.P.F.
GEVREY-CHAMBERTIN. — M. A. Seguin, ind.
MIREBEAU. — M. G. Binet, rad., c. s.
MONTIGNY-SUR-AUBE. — M. Jurien de la Gravière, ind., c. s.
NUITS-SAINT-GEORGES. — Ballotage.
SAINT-JEAN-DE-LOSNE. — Ballott.
VITTEAUX. — Kuhna, rad., c. s.
SELONGEY. — M. J. Semprey, rép. ind.
IS-SUR-TILLE. — M. P. Morel, S.F. I.O., c. s.
BEAUNE Nord. — Latour, R.I.
BLIGNY-SUR-OUCHE. — Chatain, R.I.

COTES-DU-NORD

(24 sièges)

Sortants : 8 com., 7 S.F.I.O., 4 r. 5 M.R.P.

Elus : 2 com., 1 S.F.I.O., 3 rad., 2 ind.

Ballottage : 13.
CORLAY. — M. Cuven, rép. ind., élu contre c. s. com.
PAIMPOL. — M. Hélary, rad.-soc., élu contre c. s. com
PLELAN-LE-PETIT. — M. Charpentier soc. ind. (c. s.).
PLOUBALAY. — M. Rouxel, rép. soc. (c. s.).
MONCONTOUR. — Clément, Act. pays.

DEUX-SEVRES

(15 sièges)

Sortants : 1 com., 3 S.F.I.O., 1 M.R.P., 7 rad., 1 rép. indép., 2 P.R.L.

8 élus : 1 soc., 1 soc. ind., 2 rad., 4 ind. — Pas de sortants battus au premier tour. — 7 ballottages.
CELLES-SUR-BELLE. — M. Moreau, ind.
CERIZAY. — M. Sallard Bouthet du Rivault, ind., c.s.
CHAMPDENIERS. — M. Ricochon, rad., c.s.
MONCOUTANT. — M. Tricot, ind., c.s.
PRAHECQ. — M. Rabault, soc., c.s.
SAINT-MAIXENT-L'ECOLE (2). — M. Naulin, rad.
SAINT-VARENT. — Battreau, M.R. P., c.s.
THENEZAY. — M. de Talhouet-Roy, ind dr., c. s.

DORDOGNE

(23 sièges)

Sortants : 4 com., 9 S.F.I.O., 10 rad.

7 élus : 1 com. ; 3 S.F.I.O. ; 3 rad. 16 ballottages.
BUSSIERES-BADIL. — M. Liassy, S.F.I.O. (c. s.), élu.
JUMILHAC-LE-GRAND. — M. Brunet, com., élu.
MONTAGRIES. — Andrieux (S.F.I.O.)

DOUBS

(14 sièges)

Sortants : 1 soc., 1 M.R.P., 1 rad., 2 ind., 1 U.D.S.R., 8 P.R.L.

6 élus : 4 soc., 1 rad. ind., 1 M.R.P. — 5 ballottages
MONTBENOIT. — M. Louis Boie-Richard (c.s.), R.P.F., élu.
PIERREFONTAINE-LES-VARANS. — M. Jean Simon, paysan, élu.
ROUGEMONT. — M. Roland de Moustiers, dép. (c.s.), P.R.L., élu.
ROULANS. — M. Paul Fort (c.s.), P.R.L., élu.
RUSSEY. — M. Balache (c.s.), ind. dr., élu.
SAINT-HIPPOLYTE. — M. L. Lamy (c.s.), P.R.L., élu.
VERCEL. — M. Viennet, P.R.L. (R P.F.), élu.
MONTBENOIT. — M. Louis Boie-Richard (R. P. F.) c. s., élu.
PIERREFONTAINE-LES-VARANS. — M. Jean Simon (paysan), élu.
ROUGEMONT. — M. Roland de Moustier, dép. (P. R. L. c. s., élu.
ROULANS. — M. Paul Fort (P. R. L.), c. s., élu
RUSSEY. — M. Balache (ind. dr.), c. s., élu.
SAINT-HIPPOLYTE. — M. L. Lamy (P. R. L.), c. s., élu.
VERCEL. — M. Viennet (P. R. L. - R. P. F.), élu.

DROME

(13 sièges)

Sortants : 2 com., 6 soc., 3 rad., 2 ind.

Elus : 4 S.F.I.O., 1 M.R.P., 1 rad. — 8 ballottages.
CHABEUIL. — M. Masson (M. R. P.), c. s.
CHATILLON-EN-DIOIS. — M. Bompar (soc.).
DIE. — M. Varillon (soc.)
LA MOTTE-CHALANÇON. — Cons sort. (soc.)
NYONS. — M. Julien, élu
ST-JEAN-EN-ROYANS. — M. Mullos-son (soc.), c. s.

EURE-ET-LOIR

(12 sièges)

Sortants : 3 S.F.I.O. ; 2 Rad. ; 1 U.D.S.R. ; 5 Ind. droite ; 1 R.P.F.

5 élus : 2 rad. ; 2 ind. droite ; 1 R.P.F.
CHARTRES-Sud. — Dr. Frédet (R. P. F.).
ILLIERS. — Dr. Aoter, (rad.)
LA FERTE-VIDAME. — M. Lefébur (ind.), c. s.
MAINTENON. — M. de la Vosselais (ind.).
ERON. — M. Delavallée, c.s., R.S.
NOGENT-LE-ROTROU. — M. Ducœurjolu, R.I.

EURE

(19 sièges)

Sortants : 6 soc., 8 rad., 5 U.R.D.

11 élus : 6 rad., 3 ind. R.P.F. — 7 ballottages.
AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE. — M. de Boury, c. s., élu.
LES ANDELYS. — M. C. Malreau (rép.), c. s., élu.
BEAUMESNIL. — M. Eickens (rad.), c. s., élu.
BERNAY. — M. de Lévis-Mirepoix (R. P. F.), élu
BEUZEVILLE. — M. Marius Huchon (ind. g.), c. s., élu.
BOURGTHEROULDE. — M. Prevert (soc.), c. s., élu
CORMEILLES. — M. André Thiron (R. P. F.), c. s., élu.
DAMVILLE. — M. Damiseau (rad.-soc), élu.
ECOS. — M. Haldant (rad. ind.), élu.
NONANCOURT. — M. de Vieil-Castel (U. R. D.), c. s., élu.
BRETEUIL. — Dr. Lambert, c. s., R.S.
MONTFORT. — M. de Cevis-Mirepoix, R.P.F.

FINISTERE

(22 sièges)

Sortants : 2 com., 3 soc., 8 M.R.P., 3 rad., 4 ind., 2 R.P.F.

6 élus : 4 R. P. F., 1 soc., 1 Ent rép. — 15 ballottages.
ARZANO. — M. Trichoux (R. P. F.), c. s.
LANMEUR. — M. Tanguy-Prigent, min Agr. (soc.), élu.
PLOUDALMEZEAU. — M. Palle, c. s. (Ent. rép.).
LANNILIS. — Dr Gueguen, c. s. (R.P.F.).
PIABENEC. — M. de Poulpiquet, c. s. (R.P.F.).

GARD

(20 sièges)

Sortants : 5 com., 12 soc., 1 ind., 1 soc. unitaire, 1 rép. soc.

AIGUES-MORTES. — M. Bartigues (soc.), c. s.
ALES. — Ballottage.
BARJAC. — M. Riffard (M.R.P.), élu.
SAINT-CHAPTES. — M. Martin (soc.), c. s.
ST-JEAN-DU-GARD. — M. Leperre (S. F. I. O.), c. s., élu.
UZES. — M. Alterias (soc.), c. s.
VEZENOBRES. — M. Reboul (S. F. I. O.), c. s., élu.

GARONNE (Haute-)

(39 sièges)

Sortants : 2 com., 30 soc., 1 M.R.P., 6 rad.

Elus : 8 S.F.I.O., 1 R.G.R. 10 ballottages.
AURIGNAC. — M. Servat (soc.), c. s.
BOULOGNE. — M. Suran (soc.), c. s.
CAZERES. — M. Genzy (soc.), c. s.
CINTEGABELLE. — M. Canals (soc.), c. s.
MONTASTRUC. — M. Bourges-Maunoury, en ball.
RIEUMES. — M. Roger (soc.), c. s., élu.
RIEUX. — M. Lacombre (soc.), c. s., élu.
SAINT-MARTORY. — M. Marrot (soc.), c. s.
CASTANET-TELESAN. — M. Auba (R.G.R.), c. s.
CADOURS. — M. Delille, c. s. (S.F. I.O.).
FRONTON. — M. Rey, c. s. (S.F.I.O.).
RIEUMES. — Boyer, c.s., S.F.I.O.
ARLES Ouest. — Irival, S.F.I.O.
SAINT-LOUIS-DU-RHONE. — Vidal, S.F.I.O.
CORTE. — Battesti, rad. soc.
OMESSA. — Quilici, rad. soc.
PIEDICROCE. — Somidel, R.R.S.
OLMI-CAPIELLA. — Colombani, rad. ind.
CAMPI-TOLLO. — De Peretti, c.s., S.F.I.O.
CERVIONE. — Marsoni, c.s., R.R.S.-R.P.F.

GERS

(14 sièges)

Sortants : 1 com., 9 soc., 5 rad.

4 sortants élus : 1 soc., 3 rad. — 11 sièges en ballottage.
COLOGNE. — M. Moulis, rad., c.s.
MIRADOUX. — Lagues, rad., c.s.
RISCLE. — M. Loumaine, rad., c.s., élu.

GIRONDE

(22 sièges)

Sortants : 2 com., 11 soc., 6 rad., 3 ind.

14 élus : 3 soc., 3 rad., 5 ind., 3 R.P.F. — 12 sortants réélus, 2 battus. — 11 ballottages.
BRANNE. — M. E. Roy, rad., c. s., élu.
CADILLAC. — M. J. Davod, rép., c. s.
CASTELNAU. — Dr Seynat, R.P.F., c. s.
GUITRES. — M. Ganoue, rad., c. s., R.P.F.
LA BREDE. — Dr Doublet, c.s., R.P.F.
LIBOURNE. — M. Boireau, rad.
MONSEGUR. — Pellot rép., c. s.
SAINT-CLERS-SUR-GIRONDE. — M. Bour, ind., c. s., élu.
SAINT-SYMPHORIEN. — M G. Flamend, S.F.I.O., élu contre c. s. com.
SAINT-CIERS. — M. Bourde, ind.
BELIN. — M. Brin, c.s., rad. soc.
ARCACHON. — M. de Gracia, c.s., R.P.F.
AURAS. — M. Sarrazin, c.s., S.F.I.O.
CAPTIEUX. — M. Conneil, c.s., S.F.I.O.
19 ballottages.

HERAULT

(18 sièges)

Sortants : 3 com., 10 soc., 1 rad., 4 ind.

6 élus : 1 soc., 2 soc. ind., 1 rad., 1 rad. ind., 1 ind. — 12 ballottages.
LE CAYLAR. — M. Caussac, ind. (c. s.), élu.
CLERMONT-L'HERAULT. — M. Rouaud, r. s., élu.
LES MATELLES. — M. Azéma, M. R.P., élu.

ILLE-ET-VILAINE

(21 sièges)

Sortants : 6 M.R.P., 5 rad., 7 ind., 3 U.R.D.

12 élus : 1 rad., 1 M.R.P., 5 ind., 5 ind. R.P.F. — 9 ballottages. — 11 sortants réélus. — 1 battu.
BAIN-DE-BRETAGNE. — M. Hubert, R.P.F., c.s., élu.
LIFFRE. — M. Pavy, c.s., ind., R.P. F., élu.
LOUVIGNE-DU-DESERT. — M Briens, rép. ind., c. s., élu.
ST-BRICE-EN-COGLES. — M. Tronchet, rép. pop., c.s., élu.
VITRE (Ouest). — M. Rupied, R.P.F., c.s., élu.
GRAND FOUGERAY. — Chemin R.P.F.
FOUGERES Sud. — Morel, ind.

INDRE

(12 sièges)

Sortants : 1 com., 6 soc., 3 rad., 2 ind.

4 élus : 1 soc., 1 rad., 1 rad. R.P.F., 1 M.R.P. — 3 sortants réélus. — 9 ballottages.
ARGENTON. — M. Dupuys, M.R.P., élu contre cons. sort. soc.
ECUEILLE. — M. Bodin, rad. R.P.F., cons. sort., élu.
ROSE. rad., cons. sort., élu.
VALENÇAY. — M. Max Hymans, anc. min., cons. sort., soc., élu.

INDRE-ET-LOIRE

(12 sièges)

4 élus : 3 ind., 1 rad. ind. — 8 ballottages.
AZAY-LE-RIDEAU. — M. Jolitt, rad. ind. (c. s.), élu.
L'ILE-BOUCHARD. — M. Carrois (ind.), élu.
MONTRESOR. — M. Moreau, ind., élu.
RICHELIEU. — Dr Savestre (ind.), élu.

ISERE

(21 sièges)

Sortants : 1 com., 6 soc., 3 M.R.P., 10 rad., 1 ind.

10 élus : 3 soc., 3 rad., 1 ind. de g., 1 M.R.P., 1 rep. ind., 1 rad. ind. — 12 ballottages.
ROUSSILLON. — M. Dufeu, rad.
SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE. — M. Deichaux-Blanc, (c.s.), rad. soc., élu.
SAINT-JEAN-DE-BOURNAY. — M. Montagnat, rad., c.s.
VALBONNAIS. — M. P. Mistral, soc.
VINAY. — M. Martinais, soc.

JURA

(17 sièges)

Sortants : 2 com., 5 soc., 1 M.R.P., 6 rad., 3 R.P.F.

MONTMIREY-LE-CHATEAU. — M André Detet, act. pay., c.s., élu.
MOREZ. — M. M. Grenier, r.i., élu
VILLERS-FARLAY. — M. E. Faure, sec. d'Etat Fin., rad., élu.
SAINT-LAURENT. — M. Bouvet, c.s., R.G.R., élu.

LANDES

(14 sièges)

Sortants : 10 soc., 4 rad.

7 élus : 5 rad., 2 rad. ind. — 7 ballottages.
CASTETS. — M. E. Neurisse, rad. soc., anc. cont. gén., élu.
DAX. — M. Millies-Lacroix, rad. ind., maire de Dax, anc. sén., contre c. s. S.F.I.O.
GABARRET. — M. Fraget, rad.
GEAUNE. — Dr Beaumond, ind., c. s.
HAGETMAU. — De Castera, rad., c. s.
MIMIZAN. — M. Caliot, rad.
PISSOS. — M. Rougemoux, ind.

LOIR-ET-CHER

(12 sièges)

Sortants : 5 soc., 6 rad., 1 ind.

2 élus : 2 soc., 1 ind. R.P.F. — 9 ballottages.
BRACIEUX. — M. Cortambert, soc., c. s.
MARCHENOIR. — M. Revault, R.P.F.
MONTOIRE. — M. Peuvret, soc., c. s.

LOIRE

(17 sièges)

Sortants : 1 com., 2 soc., 1 M.R.P., 1 rad., 9 ind., 3 U.D.S.R.

CHATEAUBOURG. — Bobille, rép. ind.
PIPRIAC. — Le Rouzic, ind.
SEL-DE-BRETAGNE. — Douessin, rad. soc.
FOUGERES Sud. — Morel, ind.

INDRE

(12 sièges)

Sortants : 1 com., 6 soc., 3 rad., 2 ind.

4 élus : 1 soc., 1 rad., 1 rad. R.P.F., 1 M.R.P. — 3 sortants réélus. — 9 ballottages.
ARGENTON. — M. Dupuys, M.R.P., élu contre cons. sort. soc.
ECUEILLE. — M. Bodin, rad. R.P.F., cons. sort., élu.
VALENÇAY. — M. Max Hymans, anc. min., cons. sort., soc., élu.

INDRE-ET-LOIRE

(12 sièges)

4 élus : 3 ind., 1 rad. ind. — 8 ballottages.
AZAY-LE-RIDEAU. — M. Jolitt, rad. ind. (c. s.), élu.
L'ILE-BOUCHARD. — M. Carrois (ind.), élu.
MONTRESOR. — M. Moreau, ind., élu.
RICHELIEU. — Dr Savestre (ind.), élu.

ISERE

(21 sièges)

Sortants : 1 com., 6 soc., 3 M.R.P., 10 rad., 1 ind.

10 élus : 3 soc., 3 rad., 1 ind. de g., 1 M.R.P., 1 rep. ind., 1 rad. ind. — 12 ballottages.
ROUSSILLON. — M. Dufeu, rad.
SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE. — M. Deichaux-Blanc, (c.s.), rad. soc., élu.
SAINT-JEAN-DE-BOURNAY. — M. Montagnat, rad., c.s.
VALBONNAIS. — M. P. Mistral, soc.
VINAY. — M. Martinais, soc.

JURA

(17 sièges)

Sortants : 2 com., 5 soc., 1 M.R.P., 6 rad., 3 R.P.F.

MONTMIREY-LE-CHATEAU. — M André Detet, act. pay., c.s., élu.
MOREZ. — M. M. Grenier, r.i., élu
VILLERS-FARLAY. — M. E. Faure, sec. d'Etat Fin., rad., élu.
SAINT-LAURENT. — M. Bouvet, c.s., R.G.R., élu.

LANDES

(14 sièges)

Sortants : 10 soc., 4 rad.

7 élus : 5 rad., 2 rad. ind. — 7 ballottages.
CASTETS. — M. E. Neurisse, rad. soc., anc. cont. gén., élu.
DAX. — M. Millies-Lacroix, rad. ind., maire de Dax, anc. sén., contre c. s. S.F.I.O.
GABARRET. — M. Fraget, rad.
GEAUNE. — Dr Beaumond, ind., c. s.
HAGETMAU. — De Castera, rad., c. s.
MIMIZAN. — M. Caliot, rad.
PISSOS. — M. Rougemoux, ind.

LOIR-ET-CHER

(12 sièges)

Sortants : 5 soc., 6 rad., 1 ind.

2 élus : 2 soc., 1 ind. R.P.F. — 9 ballottages.
BRACIEUX. — M. Cortambert, soc., c. s.
MARCHENOIR. — M. Revault, R.P.F.
MONTOIRE. — M. Peuvret, soc., c. s.

LOIRE

(17 sièges)

Sortants : 1 com., 2 soc., 1 M.R.P., 1 rad., 9 ind., 3 U.D.S.R.

19 élus : 2 rad., 2 M.R.P., 3 ind. R.P.F., 2 ind., 1 com. — Réélus 6, battu 1. — 7 ballottages.
BELMONT-DE-LA-LOIRE. — M. Desseigne, c. s., rép. ind. R.P.F., élu.
CHAZELLES-SUR-LYON. — M. Flechet-Mac, c. s., ind., élu.
SAINT-BONNET-LE-CHATEAU. — M. Guichard-Lamoard, rép. ind., élu.
SAINT-ETIENNE (Sud-Ouest). — M. Alexandre, com., élu.
SAINT-GENEST-MALIFAUX. — M. Courbon-Lafaye, ind., c. s.
SAINT-GEORGES-EN-COUZAN. — M. Valezy, c. s., rad., élu.
SAINT-HAON-LE-CHATEL. — M. Bonne, R.G.R., élu.
SAINT-JUST-EN-CHEVALET. — M. Labat, c. s., rép. ind. R.PF., élu.
BOEN-SUR-LIGNON. — M. Jacquet Claudius, ind. R.P.F., élu.

LOIRET

(16 sièges)

Sortants : 3 soc., 2 M.R.P., 4 rad., 4 R.P.F., 3 U.R.D.

9 élus : 3 ind., 3 rad., 2 R.P.F., 1 soc — 9 ballottages.
CHATEAUNEUF-SUR LOIRE. — M. Lemaitre, rad., c. s.
CHATEAURENARD. — M. Grandidier, soc., c. s.
CHATILLON-SUR-LOIRE. — M. Dezarneaux, ind., c. s.
JARGEAU. — M. Piedon, ind.
LORRIS. — M. Berger, R.P.F.
MALESHERBES. — M. Tavernier, c. s., rép. ind., élu.
PATAY. — M. Perdreau, ind., c. s.

DANS LES DEPARTEMENTS

PYRENEES (Basses-)
(20 sièges)

Sortants : 2 com., 2 soc., 2 M.R.P., 7 rad., 5 ind., 2 U.R.D.

HASPARREN. — Madre (ind.), c.s.
IROLDY. — Lartigue (R. P. F.) bat Iharreborde (Un. rép.).
LABASTIDE-CLAIRENCE. — Jaurreguiberry (M. R. P.), c. s.
LARUNS. — Moulats (soc ind.), c. s.
LASSEUBE. — Camilong (rad.), c. s.
MONEIN. — Lapuyade (rad.), c. s.
NAVARRENX. — Masseys (rad.), c. s.
OLORON-Est. — Abadie (R. P. F.) c.s.
PAU-Ouest. — M. Tinaud (dep. M. R.P.) ; bon ballottage.
TARDETS. — Constantin (Un. rép.), c. s.

PYRENEES (Hautes-)
(14 sièges)

Sortants : 1 com., 1 soc., 9 rad., 3 ind.

8 élus : 1 soc. ind., 4 rad., 1 rad. ind., 2 ind. — 5 sortants réélus, 1 battu. — 6 ballottages.
MAUBOURGUET. — M. Ducru (rad.), c. s., élu.
OSSUN. — M. Peyou (rad), c. s., élu.
POUYASTRUC. — M. Daverede (rad.) c. s., élu.
VIEILLE-AURE. — M. Mounie (soc.) bat ind. sort.
TRIE-SUR-BAIRE. — M. Descouets, rad. soc.

PYRENEES-ORIENTAL.
(10 sièges)

Sortants : 3 com., 7 soc.

Elus : 2 S.F.I.O., 1 rad. soc., 1 com. — 5 ballottages.
ARGELES-SUR-MER. — M. Banyuls ind.).
PRATS-DE-MOLLO. — M. Julia (com.).
ST-PAUL-DE-FENOUILLET. — M. Grégory (soc.).
SOURNIA. — M. Argelès (r.s.).
THUIR. — M. Noguères (soc.), c.s.

RHIN (Bas-)
(16 sièges)

Sortants : 10 M.R.P., 2 rad., 1 ind., 3 Un. rép.

Sont élus : 4 M. R. P., 3 R. P. F., 1 ind. R.P.F. — 9 ballottages : 6 favorables au R.P.F. et 3 au M.R.P.
MARMOUTIER. — M. Klock, M.R.P.
SAALES. — M. Thormann Rodolphe (ind. R. P. F.), c. s.
SCHIRMECK. — M. Julien Brignon (R. P. F.) bat M. Thiry (M. R. P.).
TRUCHTERSHEIM. — M. Koessler (M. R. P.), c. s.
WISSEMBOURG. — M. Ritter (M. R. P.).
WOERTH-SUR-SAUER. — M. Blavin (R. P. F.) c. s.
VILLE. — Dr. Haubtmann, R.P.F.

RHIN (Haut-)
(13 sièges)

Sortants : 5 M.R.P., 2 ind., 6 R.P.F.

6 cons. sort. réélus, 3 battus. — Nouveaux élus : 9 R.P.F. et 1 ind. R.P.F. — 3 ballottages.
ALTKIRCH. — M. Perin (R. P. F.) bat M. Arnold (M. R. P.).
ANDOLSHEIM. — M. Rensenthaler (R. P. F.).
ENSISHEIM. — M. Bourgeois (R. P. F.), c. s.
KAYSERSBERG. — M. Rieder (R. P. F.), c. s.
MASEVAUX. — M. André (R. P. F.), c. s.
MUNSTER. — M. Krummenacker (R. P. F.), c. s.
SAINT-AMARIN. — M. Armbruster (R. P. F.), c. s.

RHONE
(16 sièges)

Sortants : 2 com., 1 soc., 1 M.R.P., 1 rad., 4 ind., 1 M.U.R.

4 élus : 2 ind., 1 rad., 1 R.P.F. — 12 ballottages.
LAMURE-SUR-AZERGUES. — M. Bonneyay, ind. (c. s.).
St-LAURENT-DE-CHAMOUSSET. — M. Fougerous, ind. (c. s.).

HAUTE-SAONE
(14 sièges)

Sortants : 1 com., 3 soc., 6 rad., 1 ind., 3 P.R.L.

Elus : 2 rad., 2 ind. R.P.F., 1 P.R.L., 1 rép. de g. — 8 ballottages.
CHAMPLITTE. — M. Roche, R.P.F.
COMBEAUFONTAINE. — M. Perrin, rad., (c.s).
LUXEUIL. — M. Maroselli, (c.s.), rad., en bon ballottage.
DAMPIERRE-SUR-SALON. — M. Louvel, c. s., all. dém., R.P.F.
FANCOGNEY. — M. Faivre, rép. ind., R.P.F.
DRUANCE. — M. Cachat, p.R.L., R.P.F.
JUSSEY. — M. Mougin, c. s., rad. soc.

SAONE-ET-LOIRE
(25 sièges)

Sortants : 5 com., 10 S.F.I.O., 6 rad., 3 rép. ind., 1 U.R.D.

16 élus : 2 soc., 1 soc. ind., 4 rad., 2 rad. R.P.F., 1 rad. ind. R.P.F., 1 R.P.F., 1 rép. soc. R.P.F., 4 ind. — 9 ballottages.
BEAUREPAIRE. — M. Petitjean, (c. s.), rad.
CHALON-SUR-SAONE (Sud). — M. Jarreau (c.s.), R.S.
CUISEAUX. — Dr Guinet, R.P.F.
GIVRY. — M. Bulle (c.s.), R.P.F.
ISSY-L'EVEQUE. — M. Larne (c.s.), soc.
LUGNY. — M. Huet (c.s.), soc.
MACON-SUD. — Ballottage.
MATOUR. — M. Nesme (c.s.), (R.P. F.).
PARAY-LE-MONIAL. — M. Carrier (c.s.), soc.
SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN. — M. Sauvigne R.P.F. bat M. Uny ind.
SAINT-LEGER-SOUS-BEUVRAY. — M. Bondeau (c.s.), ind. R.P.F.
SENNECEY-LE-GRAND. — M. Guillemeaud, R.P.F., bat M. Guillemeney, soc.
LUCENAY-L'EVEQUE. — Dr Roy, (c.s.), rad. R.P.F.
MESVRES. — M. Terrade, c. s., rad soc. R.P.F.

SARTHE
(16 sièges)

Sortants : 4 S.F.I.O., 1 M.R.P., 4 rad., 7 rép. ind.

9 élus : 2 soc., 2 rad., 3 ind., 1 ind. R.P.F., 1 R.P.F. — 8 ballottages.
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR. — M. Grammont-Lesjarre, ind., R.P.F. (c.s.).
CONLIE. — (c.s), rad., élu.
LE GRAND-LUCE. — M. Colas (c. s.), rad., élu.
MAROLLES-LES-BRAULT. — M. Dreux (c.s.), R.P.F., élu.
SAINT-CALAIS. — M. Polgnant, (c.s), soc., élu.
TUFFE. — M. Guillois (c.s.), soc., élu.
LOUE. — M. Goussu (c.s.), ind., élu.

SAVOIE
(12 sièges)

Sortants : 5 S.F.I.O., 4 M.R.P., 3 rad.

10 élus : 3 jeunes rép.-U.D.S.R. 2 ind., 1 rad. soc. (R.P.F.), 1 rad. soc, 1 soc. ind., 1 Union pays., 1 com. — 4 ballottages.
SAINT-MAURICE. — M. Froppaz, ind. R.P.F.
AIX-LES-BAINS. — Ballottage.
ALBERTVILLE. — M. Mathias (c. s.), I.R.
LA CHAMBRE. — M. Sylvain (c.s.), com.
SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE. — M. Chenal-Donat, ind., bat Charvoz, com.
LE YENNE. — M. Barbier, (jeune rép.).
GRECY-SUR-ISERE. — M. Blondin, soc. ind.

HAUTE-SAVOIE
(14 sièges)

Sortants : 2 com., 6 S.F.I.O., 5 M. R.P., 1 rad.

8 élus : 6 M.R.P., 2 rép. ind., 1 ind. — 6 ballottages.
ABONDANCE. — Berthet (M.R.P.), c.s.
ALBY-SUR-CHERON. — Gaury (ind.) bat Matrod (com.).
DOUVAINE. — Gaudin (M.R.P.) bat Rossiaud (soc.).
FAVERGUES. — Mermillod (M.R.P.), c.s.
FRANGY. — Chaumontet (M.R.P.), c.s.
ST-JEOIRE — Lebret (M.R.P.) bat Thévenot (soc.).
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS. — Martel (M.R.P.), c.s.

PERSONNALITÉS BATTUES

MM. Teissere, sén. R. P. F. (Alpes-Maritimes); Defos du Rau, dép. M. R. P. (Landes), Darmenthe, sén. S. F. I. O. (Landes); Landaboure, anc. cons Rép. comm (Basses-Pyrénées); Savard, dép. comm, (Meuse); Chausson, com. (Corrèze); Laurens, dép. pays. (Cantal) ; Buron, M. R. P. (Mayenne) ; Bouceux, anc. sén. comm. (Vienne) ; Madelin, cons. Rép. P. R. L. (Vosges); Chauvin, anc. dép. rad.-soc. (Eure) ; Laurent, anc. cons. Rép. (Alpes-Maritimes) ; Brunhes, sén. P. R. L. (Eure-et-Loir) ; Biscarlet, dép. comm. (Hte-Loire) ; Brilliouet, comm. (Charente-Maritime).

THONON-LES-BAINS. — Tianta (rad. ind.) bat Boccagny (com.).

SEINE-INFERIEURE
(25 sièges)

Sortants : 5 com., 3 S.F.I.O., 10 radicaux, 7 rép. indép.

14 élus : 1 com., 1 soc., 1 ind. de g., 2 rad., 7 ind., 2 R.P.F. — 14 ballottages.
BACQUEVILLE. — M. Gresil (c.s.), R.S.
BLANGY. — M. Thiebaut (c.s.), soc.
CRIQUETOT-L'ESNEVAL. — M. Oredru (c.s.), ind.
FAUVILLE-EN-CAUX. — M. Tethu R.P.F.
FECAMP. — M. Couturier, rép. soc
LE HAVRE (5e canton). — M. Courant (c.s.), ind.
LILLEBONNE. — M. Bettencourt, ind.
LONDINIERES. — M. Découvert (c.s.), P.R.L.-R.P.F.
NEUFCHATEL. — M. Langlois, ind.
SOTTEVILLE-LES-ROUEN. — M. Dubois, com.
TOTES. — M. Lecoeur, ind.
OURVILLE-EN-CAUX. — M. Garnier (c.s.), rad. soc.

SOMME
(21 sièges)

Sortants : 5 com., 9 S.F.I.O., 2 M.R.P., 4 rad., 1 rép. indép.

4 élus : 2 rad., 2 rad. R.P.F. — 17 ballottages.
GAMACHES. — M. Delabie, rad., c. s
MOLLIENS-VIDAME. — M. Cavillon, rad., c. s.
VILLERS-BOCAGE. — M. Vilbert, rad., c. s.
ROSIERES. — M. Doucet, rad.

TARN
(18 sièges)

Sortants : 2 com., 2 S.F.I.O., 3 M.R.P., 10 rad., 1 rép. indép.

12 élus : 4 S.F.I.O., 2 rép. ind., 2 rad. soc., 1 R.P.F., 1 rép. de g., 1 M.R.P., 1 ind. de g.
CORDES. — M. Valet, c. s., rad. soc.
CABRUGUIERE. — M. Prissou, c. s., R.P.F.
SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX. — M. Boudet, S.F.I.O.
ANGLES. — M. Carquil, rad., c.s.
CUQ-TOULZA. — M. Lafon, c.s., soc
GRAULHET. — M. Calvel, c.s., soc
LISLE-SUR-TARN. — M. Daissac, rad
MAZAMET. — M. Huc, c.s., ind.
MURAT-SUR-VEBRE. — M. Roquet, c.s., soc.
ROQUECOURBE. — M. Siguier, M.R. P., c.s.
ALBAN. — M. Sans, c.s., R.I.

TARN-ET-GARONNE
(12 sièges)

Sortants : 2 S.F.I.O., 1 M.R.P., 9 rad.

CASTELSARRAZIN. — M. Alary, (c.s.), soc.
GRISOLLES. — M. Marseillac, R.S.
LAFRANÇAISE. — M. Baraire (c.s.), rad., élu.
LAUZERTE. — M. Leygue, (c.s.), rad., élu.
MONTAIGU-DE-QUERCY. — M. Brunet, (c.s.), rad., élu.
SAINT-ANTONIN. — M. Benet (c.s.), rad., élu.
VALENCE-D'AGEN. — M. Baylet (c.s.), rad.
MONTPEZAT-DE-QUERCY. — Dablanc, M.R.P.

VAR
(15 sièges)

Sortants : 4 com., 11 S.F.I.O.
BRIGNOLES. — M. J. Marcel, soc., c. s.
LORGUES. — M. Soldani, soc., c. s.
LE LUC. — M. Mouries, soc., c. s.
TAVERNES. — M. Estudié, soc., c. s.

PERSONNALITÉS EN BALLOTTAGE

F. Gatliard, anc. s.-secr. Finances (Charente) ; G. Maurice, sén. (Vienne) ; Ehm, sén. M.R.P. (Bas-Rhin) ; M. Marie, rad., anc. garde S. (S.-Inf.) ; Mme Lempereur, S.F.I.O. (Nord) ; Elain, dép. M.R.P. (Mayenne) ; Bouhey Jean, S.F.I.O. (Côte-d'Or) ; Ramette, com. (Nord) ; Mlle Trinquier, anc. cons. Rép. M.R.P. (B.-du-R.) ; Vendroux, R.P.F. (P.-de-C.) ; Caron, dép. M.R.P. (P.-de-C.) ; Van Rullen, M.R.P. (P.-de-C.); Houcke, sén. R.P.F. (Nord) ; Pierre Cot, U.R.P. (Savoie) ; Médecin, R.G.R. (Alp.-M.) ; Anxionnaz, R.G.R. (Marne) ; David, S.F.I.O. (Landes) ; G. Charnay, cons. sort. S.F.I.O. (Hte-Vienne) ; Schmidt, dép. M.R.P. (Hte-Vienne) ; Augustin Laurent, anc. min. S.F.I.O. (Nord) ; Paul, sén. S.F.I.O. (Creuse) ; Mabrut S.F.I.O. (P.-de-D.) ; Coste-Floret, min. Farce o.-m. M.R.P. (Hérault) ; Thiriet, dép. (Moselle) ; Poirault, anc. cons. Rép. S.F.I.O. (Deux-Sèvres) ; Viollette, R.G.R. (E.-et-L.) ; Gallet, M.R.P. (Vienne) ;

Arnal, S.F.I.O. (Var) ; chanoine Kir, ind. (Côte-d'Or) ; Maroselli, anc. min. rad.-soc. (Hte-Saône) ; Rosenblatt, com. (Bas-Rhin) ; Mlle Dumont, sén. com. (B.-du-R.) ; E. Thomas, dép. sec. d'E. P.T.T., S.F.I.O. (Nord) ; J. Ramarony, dép. Act. pay. (Gir.) ; Driant, R.P.F. (Moselle) ; Legeay, sén. com. (S.-et-M.) ; Bencit, com. (Marne) ; R. Mayer, anc. min. rad. (Sétif, dép. Constantine) ; Bourgès-Maunoury, anc. s.-sec. d'Etat (Hte-Gar.) ; Cordonnier, dép., anc. maire Lille, S.F.I.O. (Nord) ; Lefebvre-Pontalis, P.R.L. (Sarthe) ; Noel, com. (Aube) ; Mazier, S.F.I.O. (C.-du-N.) ; Moussu, dép. M.R.P. (I.-et-Loire) ; Ramonet, dép. rad.-soc. (Indre) ; Truffant, dép. M.R.P. (Ch.-Mar.) ;

Augarde, anc. sec. d'Etat Aff. musul. M.R.P. (Constantine) ; Taillade, dép. M.R.P. (Tarn) ; Pinay, ind., s. d'Et. Fc. Nie (Loire) ; Capdeville, dép. s. (6e canton Rouen) ; Lucien Guérin, anc. c. Banq. Fran., M.U.R. (S.-et-O.) ; M. Tinaud, M.R.P. (B.-Pyr.).

VAUCLUSE
(11 sièges)

Sortants : 3 com., 5 S.F.I.O., 1 rad., 2 R.R.S.

L'ISLE-SUR-SORGUE. — M. Garcin, ind., c. s.
MALAUCENE. — M. Cornillac, rad. c. s.
ORANGE (Est). — M. Balester, c. s., rad. soc., élu.

VENDEE
(15 sièges)

Sortants : 1 com., 1 S.F.I.O., 2 M. R.P., 1 rad., 10 P.R.L.

13 élus : 9 R.P.F., 1 rad. soc., 1 M. R.P., 1 P.R.L. (R.P.F.), 1 com. dissident R.P.F. — 2 ballottages.
MAILLEZAIS. — M. Fleury (com. démissionnaire du parti), cons. sort., élu.
CHALLANS. — De Baudry d'Asson (c.s.), P.R.L.-R.P.F.
CHAILLE-LES-MARAIS. — M. Gadras, R.S.
LA CHATAIGNERAIE. — M. Avril, M.R.P.
BEAUVOIS. — M. Pelotte, c.s., P.R.L.-R.P.F.
TALMANT. — M. de Lezardrière, R.P.F.
POIRE-SUR-VIE. — M. Dugast, P.R.L.-R.P.F.
ESSARTS. — M. Mignon, P.R.L.-R.P.F.
SAINT-FULGENT. — M. De Guerry de Beauregard, P.R.L., R.P.F.

VIENNE
(15 sièges)

Sortants : 1 com., 3 S.F.I.O., 1 M. R.P., 7 rad., 1 rép. ind., 2 P.R.L.

CHAUVIGNY. — M. Toulat, M.R.P., c. s.
CIVRAY. — M. Giros, rad. soc., 2.923 voix, élu.
COUHE. — M. Bouffard, rép. ind.
LEIGNE-SUR-USSEAU. — M. Pradier, rad., c. s.
LUSIGNAN. — M. Quintard, ind., c. s.
LUSSAC-LES-CHATEAUX. — M. Levesque, ind. R.P.F.
NEUVILLE. — M. Mascould, soc.
SAINT-JULIEN-L'ARS. — M. Guillon, rad., c. s.
LA TRIMOUILLE. — M. Girot, ind., bat M. Wharte, c. s., com.
LES TROIS-MOUTIERS. — M. Hardin, rad. soc., c. s.
HUBIERS. — M. de Chabot, P.R.L. (c. s.)
ROCHESERVIERRE. — M. Lefèvre, M.R.P. (c. s.).
HERMENAULT. — M. Robin, R.P.F.
ILE d'YEU. — M. Martin, R.P.F. (c.s.)
COUDUN. — M. Mauriet, R.P.F.

HAUTE-VIENNE
(14 sièges)

Sortants : 3 com., 10 S.F.I.O., 1 rép. ind.

5 élus : 3 com., 1 soc., 1 soc. ind. — 9 ballottages.
AIXE-SUR-VIENNE. — Dr Mousnier, soc. ind.
AMBAZAC. — M. Texier, com., c. s.
SAINT-JUNIEN. — M. Tindon, cons.

VOSGES
(14 sièges)

Sortants : 1 com., 2 S.F.I.O., 2 M. R.P., 5 rad., 3 rép. ind., 1 paysan.

Elus : 2 rad., 1 ind., 4 R.P.F. — 7 ballottages.
BROUVELIEURES. — M. Thomas, (rad.), c. s.
CHATENOIS. — M. Binot (rad.), c. s.
FRAIZE. — M. Ducreux (rad. R.P.F.) bat un comm.
MIRECOURT. — M. Parisot (ind. R. P.F.), c. s.
SAULXURES-SUR-MOSELOTTE. — M. Gaillemin (ind. R.P.F.), c. s.
LE THILLOT. — M. Courroy (ind. R.P.F.), c. s.
XERTIGNY. — M. Rémy (R.P.F.), c. s.

YONNE
(21 sièges)

Sortants : 3 S.F.I.O., 2 M.R.P., 5 rad., 10 rép. ind., 1 U.D.S.R.

Elus : 4 rép. ind., 1 rép. de g., 1 rad. soc., 1 rép. rad. — 13 ballottages.
AVALLON. — M. Chiever, ind., c.s.
FLOGNY. — M. Barillot, ind.
ISLE-SUR-SEREIN. — Guichard, ind., c.s.
QUARRE-LES-TOMBES. — M. Trucher, rép. soc., c.s.
VEZELAY. — M. Flandin, rad.
VILLENEUVE-SUR-YONNE. — M. Cardemines, ind.
COURSON-LES-CARRIERES. — M. Guillaumot, rép. ind.

A Toulon, deuxième canton, M. Frank Arnal, député S. F. I. O., conseiller sortant, est mis en ballottage. Il n'a réuni que 1.558 voix alors qu'il avait été élu avec 4.298 voix en 1945. Le parti communiste perd près de 600 voix. Par contre, M. le docteur Puy, maire R. P. F. de Toulon, arrive en tête avec 2.843 voix.

Dans le quatrième canton, le conseiller sortant S. F. I. O., M. Lupi, est en ballottage avec 1.852 voix. Il en avait obtenu 3.872 en 1945. M. Zunio, communiste, n'en a réuni que 2.069 contre 3.554 en 1945.

A Hyères, M. Louis Gaud, S.F.I.O., conseiller sortant, est en ballottage, avec 1.935 voix, alors qu'il en avait 5.923 en 1945. Par contre, M. Decugis, R. P. F., a obtenu 4.288 voix. Enfin le candidat communiste n'a que 3.400 voix alors que le candidat de ce même parti en avait obtenu 4.263 en 1945.

BIEN Choisi

16.950 frs + taxe locale

le Radiola 83 A remporte tous les suffrages

Radiola

Les meilleurs postes aux meilleurs prix

SALON D'AUDITION, 79, Bd HAUSSMANN - Mo St-AUGUSTIN

Il faut affiner votre taille de 4 à 8 centimètres la mode l'exige

Barbara le réalise par le tissage SPIDERLOOK dont il s'est assuré l'exclusivité.

Un fil caoutchouc d'une finesse et d'une qualité inconnue jusqu'alors, tissé sur un nouveau métier, réalise une ceinture d'une solidité inégalée affinant votre taille comme aucune gaine n'a pu le faire.

Demandez à BARBARA (Serv. 153) son catalogue qui constitue, avec les " Secrets d'Hollywood " et " Comment affiner votre taille de 4 à 8 cms ", la documentation de toute femme élégante (joindre timbre).

BARBARA, 27, Rue Ballu, PARIS (Métro : Blanche ou Clichy)
Ouvert tous les jours sauf Dimanche (9 h. 30 mid. 13 h. 30 à 18 h. 30)

Près de Valenciennes

40 OUVRIERS GAZÉS DANS UNE ACIERIE

Deux morts, un malade

LILLE, 21 mars. (Dépêche « Paris-presse-l'intransigeant ») — Un grave accident dû à une accumulation de gaz s'est produit hier dans une aciérie de Treith-Saint-Léger, près de Valenciennes, où une équipe d'une quarantaine d'ouvriers, principalement composée de Nord-Africains, était occupée au nettoyage d'un conduit servant à amener le gaz aux hauts fourneaux.

Une nappe de gaz s'est formée, malgré la ventilation opérée dans les ateliers. En dépit de l'alarme donnée aussitôt que le danger fut décelé, un des ouvriers, Toulmic Ali, de Denain, devait mourir asphyxié. En outre, un membre de l'équipe de secours, M. Maurice Baissez, père de famille, qui s'était porté courageusement au sauvetage de ses compagnons, a été lui-même victime d'asphyxie et a succombé peu après.

Tous les autres ouvriers ont été transportés à l'hôpital, mais à l'exception d'un seul, leur état n'est pas grave.

mots croisés

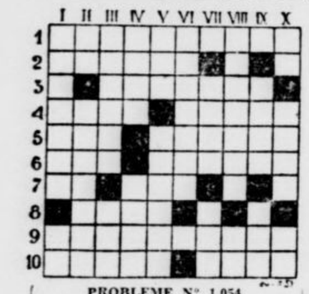

PROBLEME N° 1.054

HOR. — I. Elle a fait perdre la tête à bien des gens. — 2. Effet du feu. — 3. Rhumatismale. — 4. Son ordination n'est pas due au coiffeur. De toutes les couleurs. — 5. Gendre de Mahomet. Exclut. — 6. L'abus de son eau l'abruge. Il mande des pods. — 7. Sur un pli. Une déesse qui nous néglige. — 8. Corps simple. — 9. Découverte. — 10. Disposés. Chef-lieu.

VER. — I. Prénom masculin. Initiales d'un président. — II. Terminaison latine. Posage dans le Midi. — III. Pays d'Europe. Ornement. — IV. Dans le nom d'un historien latin. Arrose un chef-lieu. — V. Nul n'est censé l'ignorer. Cris. — VI. Génies féminins. — VII. Fleur. Lettre grecque. — VIII. Familiers. Lui. — IX. Fit un marché de dupe. Suc de fruit. — X. Conjonction. Auxiliaire. Négation.

Solution des Mots croisés du dimanche

HOR. — I. Minérale. — 2. Elan. Jules. — 3. Reptile. Pô. — 4. Prostré. — 5. Nec. Taël. — 6. Rose. Cep. — 7. Os. Os. Ils. — 8. Vendredi. — 9. Rend. Safes. — 10. Pli. Mess.

VER. — I. Mers. Ro. R. P. (représentation proportionnelle). — II. Re. Nouvel. — III. Naples. Eol. — IV. Entrée. Nu. — V. Is. N. D. — VI. Alla. Corse. — VII. Lucie. Eus. — VIII. Et. Rajdes. — IX. Epée. Ile. — X. E.S.O. Les. Si.

CONTRE LES CAMBRIOLEURS L'AMBRIOLEURS
HERCULE BREVETÉ 1944
Anciens Etabliss R.F. 6, rue de Poitou
TUR. 64-57 - Pose en 24 heures

Lisez « MON FLIRT »

Paris-presse
l'intransigeant
100, rue de Richelieu, Paris (2e)
Téléph. : RIChelieu 81-55, 56, 57, 58
Adr. télég. : PARISPRES-PARIS
Chèque postal : PARIS 4154-31

1 2 3 4 6 A B C D

Le 19 mars 1949, « Paris-presse-l'intransigeant » a été tiré à 508.300 ex.

Les directeurs-gérants : Philippe BARRES Eve CURIE

Société NATIONALE DE PUBLICATIONS ET ENTREPRISES DE PRESSE
IMPRIM. RICHELIEU 100, r. Richelieu Paris 2e

5. Paris-presse-l'intran (e)

Diminution de certains loyers : le calcul scientifique est adouci

Deux nouveaux décrets, parus hier au *Journal officiel*, viennent d'apporter opportunément de nouveaux adoucissements à la loi sur les loyers. Les modifications portent, d'une part, sur l'établissement du prix de base, d'autre part, sur le calcul de la surface corrigée pour les locaux d'habitation ou à usage professionnel.

Dans les communes comportant un abattement du salaire moyen départemental, *le loyer et la valeur locative sont diminués d'un pourcentage égal à une fois et demie l'abattement de salaire correspondant à la zone dans laquelle la commune se trouve classée.*

Nouveaux prix

A partir d'une superficie variant selon les diverses catégories de locaux, les prix de base des loyers mensuels précédemment fixés subissent une diminution.

Exemple :

Pour une surface corrigée de 30 m2, 1re catégorie, 1.210 fr. ; 2e catégorie : a) 1.020 fr., b) 890 fr., c) 780 fr. ; 3e catégorie : a) 634 fr., b) 52' fr. ; 4e catégorie : 415 fr.

100 m2 : 1re catégorie : 2.260 fr. ; 2e catégorie : a) 1.920 fr. b) 1.690 fr., c) 1.390 fr. ; 3e catégorie : a) 1.084 fr., b) 900 fr. ; 4e catégorie : 715 fr.

150 m2 : 1re catégorie : 3.310 fr. ; 2e catégorie : a) 2.820 fr., b) 2.340 fr., c) 1.940 fr ; 3e catégorie : a) 1.584 fr., b) 1.275 fr. ; 4e catégorie : 1.015 fr.

200 m2 : 1re catégorie : 4.360 fr. ; 2e catégorie : a) 3.570 fr., b) 2.990 fr., c) 2.470 fr. ; 3e catégorie : a) 1.984 fr., b) 1.650 fr. ; 4e catégorie : 1.315 fr.

En ce qui concerne le calcul de la superficie des pièces, les nouvelles dispositions sont les suivantes :

VERANDAS : Ne sont évaluées séparément que si elles constituent un avantage inhabituel pour le local.

PLACARDS : Les placards qui constituent des parties indépendantes des pièces sur lesquelles ils donnent, ou aménagés à l'intérieur des murs, sont considérés comme « annexes », mais pas les placards rapportés.

CAVES, GRENIERS, DEBARRAS : Lorsque le local comprend plusieurs éléments de cette nature, l'équivalence doit s'appliquer à la surface réelle totalisée de l'ensemble des caves ou de l'ensemble des débarras et des greniers et non à celle de chacune des caves ou de chacun des débarras ou greniers.

SUPERFICIE DES PIECES : Il n'est plus tenu compte des emmarchements et trémies d'escaliers, des embrasures des portes et fenêtres n'excédant pas 0 m. 30 de profondeur ou des espaces occupés par les conduits de fumée ou de ventilateurs.

DES CAMBRIOLEURS PILLENT UNE BONNETERIE A DIJON

et sont mis trop tard en fuite... à coups de balai

DIJON, 21 mars (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — Un cambriolage qui montre de la part de ses auteurs une certaine audace et de la part des témoins — car il a eu des témoins — une certaine apathie, a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi.

Devant le numéro 35 de la rue des Godrans, où se trouve la bonneterie Marnez, une camionnette stoppait hier vers 2 h. 30. Deux hommes sautèrent de la voiture et pénétrant dans le couloir forcèrent la porte intérieure de la bonneterie. Puis ils descedirent de leur camionnette plusieurs malles, qu'ils se mirent en devoir de remplir de linge. Ils continuèrent ainsi leur déménagement clandestin pendant plus d'une heure.

Au moment de leur arrivée les deux cambrioleurs avaient fait bien du bruit. Plusieurs habitants de la rue s'étaient mis aux fenêtres, mais après ce mouvement de curiosité, s'étaient recouchés et endormis.

A 3 h. 30 passa M. Daniel, directeur de l'atelier de réparation d'un garage, qui se rendait à son travail. Il vit le manège des « déménageurs » et s'armant d'un balai, seul objet qu'il trouva à sa portée, se précipita sur les cambrioleurs, qui battirent en retraite et demarrèrent à toute allure.

Ils emportaient cependant pour 500 000 francs de marchandises.

UN RENTIER DE SAINT-ETIENNE ENTEND DU BRUIT OUVRE SA FENETRE ...ET TOMBE RAIDE MORT

De mystérieux passants lui avaient tiré une balle en plein front

SAINT-ETIENNE, 21 mars. (De notre correspondant.) — Dérangé dans son sommeil par le bruit d'une vitre brisée, M. Olagnon, 10, rue Jomayère, ouvrit la fenêtre de sa chambre qui donne sur la rue. Le malheureux tomba, raide mort, atteint d'une balle en plein front. Des témoins ont vu, au même moment, cinq individus qui s'enfuyaient en courant. On ne s'explique pas les raisons de cet assassinat. M. Olagnon, rentier, menait une vie tranquille et sans histoire.

M. HERRIOT EST TOUJOURS SOUFFRANT

Le voyage de M. Vincent Auriol à Lyon sera retardé

LYON, 21 mars. — On apprend, dans l'entourage du maire de Lyon que l'état de santé du président Herriot nécessite un repos supplémentaire d'une quinzaine de jours.

On estime, dans ces mêmes milieux, que le voyage à Lyon du président de la République, prévu pour le 2 avril, sera vraisemblablement remis à une date ultérieure. (A.F.P.)

A LEVALLOIS EXPLOSION à la Société du gaz comprimé 3 BLESSÉS

UNE violente explosion, qui ne fit, heureusement, que trois blessés légers, s'est produite, vers midi, à la Société de Gaz Comprimé, rue du Caporal-Peugeot, à Levallois-Perret.

Cette entreprise, qui compte plusieurs bâtiments, postes de distribution et chambres des machines, distribue du gaz, qui assure encore la marche de certaines voitures automobiles. Il était un peu plus de midi. Le personnel de la société venait de quitter les ateliers. Restaient, seuls, M. Louis Barthélémy, 34 ans, 41, rue des Maronites à Paris ; M. Henri Dréville, 15, rue de Seine à Paris, et M. Valette, garagiste, rue du Caporal-Peugeot à Levallois. Les trois hommes allaient sortir, à leur tour, lorsqu'une brutale explosion, pulvérisant les vitres et soulevant les dalles qui recouvrent le sol du bâtiment principal, les jeta à terre.

Blessés très légèrement, ils purent donner l'alerte. Le commencement d'incendie put être rapidement maîtrisé.

On pense que l'explosion serait due à la rupture d'un conduit. Le gaz, libéré, se serait accumulé dans la chambre des compresseurs et aurait pris feu.

On estime les dégâts à plusieurs millions.

L'OR FRANÇAIS

ON l'ignore généralement, mais il y a de l'or dans nos territoires d'outre-mer. Des études récentes permettent même de conjecturer qu'il y a en beaucoup dans nos territoires africains. Il y aura d'heureuses surprises, avant peu d'années, dans ce domaine.

Néanmoins, la production - contrôlée - n'a pas cessé de décroître depuis 1940. Il faut voir dans ce phénomène l'expression d'une politique, riche d'illusions sur la nature humaine, mais complètement ignorante des réalités. La caisse centrale d'outre-mer, à laquelle les producteurs avaient l'obligation légale de livrer leur or, payait les livraisons au tarif légal. Aussi voyait-elle de moins en moins d'or. Depuis janvier, le prix a été relevé : 570.000 francs le kilo. L'exploitation, qui est toujours artisanale, ne s'y retrouve pas.

Il en résulte qu'au moment où l'Etat, dont la balance des paiements est lourdement déficitaire, a un extrême besoin d'or, l'exploitation des gisements à faible teneur et de la plupart des terrains alluvionnaires est abandonnée.

En A.E.F., les prix sont au coefficient 16,5 par rapport à 1939. De ce fait, le taux d'exploitabilité des alluvions a diminué de moitié. On ne fait même plus de prospection dans le périmètre des gisements à forte teneur, de crainte de tomber sur des gisements non rentables.

La commission des territoires d'outre-mer vient de demander, en conclusion d'un rapport de M. Diallo, l'organisation d'un marché libre de l'or en Afrique. Cette solution aurait l'avantage d'équilibrer les exploitations et de décourager la spéculation, qui a pris des proportions inadmissibles.

Reste à savoir dans quelle mesure ce marché, qui ne pourrait pas, comme celui de la métropole, être limité, même théoriquement, aux frontières nationales, serait compatible avec les règlements du fonds international monétaire. Il est possible que celui-ci ferme les yeux. Mais ce n'est pas sûr. Et ce ne le serait plus du tout si, comme on le pressent, certaines mines africaines se révélaient plus abondamment productrices que ne le laisse prévoir l'état présent de l'information.

De toutes façons, il y a un vaste marché clandestin en Afrique noire dont le rôle principal est qu'il favorise l'évasion hors nos territoires d'une part importante de la production qui échappe au contrôle. Or, ne se soumet au contrôle que qui le veut bien. Il y a peu d'exploitants qui ne puissent pas faire autrement.

CLARUS.

PARCE QU'IL CRAIGNAIT DE NE PAS SE MARIER

Un agriculteur tue sa mère tire sur son père et se suicide

CALAIS, 21 janvier (De notre correspondant). — Près de Saint-Omer, à Lumbres, la famille Peneques vivait paisiblement en faisant prospérer la propriété agricole.

Un nuage venait bien parfois assombrir cette tranquillité depuis que le fils Jean, 23 ans, avait été commotionné, l'année dernière, par un coup de foudre, mais si Jean donnait, de temps à autre, des signes de dérangement cérébral, on ne pensait pas que ces troubles le conduiraient jusqu'au meurtre.

Jean était fiancé avec une jeune fille du voisinage, dont les parents étaient moins fortunés que les siens. Mme et M. Peneques avaient formulé des objections au mariage sans toutefois s'y opposer d'une manière catégorique.

Hier dimanche, Jean était allé rendre visite à sa fiancée. Lorsqu'il revint, à 20 h. 40, il trouva sa mère dans la cour de la ferme. Pour une cause inconnue — peut-être une crise de folie — il se jeta sur elle, la tirant violemment par les cheveux.

Le père entendit les appels au secours. Il sortit de la ferme pour voir son fils brandir un revolver de calibre 9 millimètres et tuer sa mère d'une balle au cœur, à bout portant.

D'un geste vif, le parricide tourna l'arme vers son père mais le manqua. Il se suicidait ensuite d'une balle à la tête tandis que le père s

RACING STADE

"deux de PARIS" qui deviennent frères ennemis en "COUPE"

● Pas de matches nuls dans les quarts de finale de la Coupe de France disputés hier. Mais nous avons failli en avoir trois, à Colombes, Béziers et Marseille, où l'on dut jouer des prolongations.

METZ Comme on s'y attendait, Metz a fait un galop devant les courageux Arrageois, qui eurent la malchance de marquer contre eux le premier but des six qu'ils encaissèrent, mais se consoleront en pensant qu'ils vont recevoir une somme très importante qui permettra à leur club d'envisager avec sérénité la prochaine saison.

Lille fit trembler ses partisans

LILLE, des trois autres qualifiés, est celui qui éprouva le plus les nerfs de ses partisans, car Nice, son adversaire, menait à la marque six minutes avant le coup de sifflet final.

● Lille fut loin d'exposer la maîtrise qu'on lui reconnaît depuis quelques années. Ses joueurs, du moins la plupart d'entre eux, ne furent que l'ombre d'eux-mêmes. La peur de perdre, sans doute, freina leurs mouvements et agit sur leurs nerfs.

LES NIÇOIS, eux, surprirent favorablement le public parisien qui ne s'attendait pas à pareille exhibition des joueurs azuréens, à qui il ne manque plus, à ce jour, que les petits riens qui font les grandes équipes.

Nimes donna le maximum

LE RACING croyait bien avoir la victoire en poche quand Gabet marqua le premier but du match qui l'opposait à Nimes, sur le terrain de Béziers. Mais là encore la formation supposée inférieure s'accrocha avec une folle ténacité aux basques du « Monsieur de l'étage au-dessus » qu'elle ne quitta qu'au tout dernier moment.

NIMES, à qui il manquait son avant centre Reuvière, a donné son maximum en Coupe. Son équipe vaut mieux que son très moyen classement en championnat ; mais n'est-elle pas plus inspirée par la Coupe que par celui-ci ! Nous ne serions pas surpris qu'il en soit ainsi !

● Quant au Racing-Club de Paris, qui craignait tant le terrain des Biterrois, s'il ne fait pas figure de grand favori pour la finale, il semble que, d'ici quelques semaines, on envisagera sérieusement sa participation à la finale.

En effet, son équipe, un moment démembrée, se recomplète de jour en jour et la venue de Vaast commence à porter ses fruits. Mais le club de la rue Ampère va rencontrer des adversaires autrement difficiles que ceux qu'il a précédemment éliminés — sauf Nimes, bien entendu.

Aston et Koranyi sont toujours là !

LE « STADE », cahin-caha, va son chemin. Il se cramponne en champion le retrouve en demi-finale de la Coupe. Battu à plates coutures par Montpellier, il y a huit jours, il se tire d'affaire à Marseille en éliminant Sète, vieux spécialiste de la Coupe. On aime se singulariser dans le onze stadiste.

● Si Aston (l'ancien) fut une fois encore l'un des meilleurs joueurs du Stade, Koranyi fut le joueur le plus en vue de la formation des « Dauphins » en même temps que le joueur le plus âgé.

Ce match, comme ceux de Béziers et de Colombes, ne fut pas fameux quant à la technique du jeu pratiqué. Mais nous n'en sommes plus à compter les matches de Coupe où l'importance du résultat agit en mal sur les principes les plus élémentaires du beau football.

par Lucien GAMBLIN

SÈTE *laissa passer l'occasion puis sa défense "craqua"*

MARSEILLE. — Sortir de la chevauchée fantastique d'un Milan-San Remo illustré par un grand exploit, sous un ciel d'une rare luminosité pour tomber dans une morne explication de Coupe, sous un mistral glacial, après avoir été accueilli par une bourrasque de neige en haut de la côte du Camp, cela manque évidemment d'une saine et bonne transition. Et cet « Ave Maria » matinal lancé à huit heures du matin à tous les échos à plein gosier par le grand ténor José Luccioni au bal des pompiers de Nice dont il est le parrain, ne pouvait suffire à établir le trait d'union nécessaire entre la grandeur d'une individualité et le laisser-aller collectif de deux équipes.

On parle déjà de Stade-Olympique de Marseille

Le soir venu, en faisant visiter aux dirigeants du Stade Français, M. Malaud en tête, les magnifiques locaux de l'Olympique de Marseille, M. Dancausse cherchait à faire oublier la médiocrité du jeu réalisé l'après-midi en songeant au lendemain.

— J'espère, disait-il en riant, s'adressant aux dirigeants du Stade Français, que vous jouerez comme aujourd'hui dimanche prochain devant nous en championnat.

— Mais, que diraient les mauvaises langues de cette amicale réunion si, dimanche, nous faisons match nul ? hasardait Henri Crevel.

— Pas du tout. Il nous faut obtenir absolument deux points dimanche. Tant pis pour vous, ripostait, du tac au tac, Mme Dancausse.

Curieuses excuses

On revenait ensuite au match de l'après-midi, tandis que M. Malaud tentait d'excuser le jeu fourni par son club.

— Les Scandinaves de mon équipe ne sont pas habitués aux terrains aussi secs, au vent, au jeu en l'air notamment !

Evidemment, ils devraient apporter avec eux leur terrain, leur climat, que sais-je encore...

Mais c'est le demi Hon, un des meilleurs défenseurs du jour, qui nous donna l'explication la plus curieuse et la plus inattendue d'une performance dont il n'était pas satisfait.

— J'ai eu un commencement d'insolation... Je ne me souviens de rien... J'étais comme groggy !

Les spectateurs, eux, étaient frigorifiés, et les fourrures avaient fait leur réapparition sur les épaules féminines. Comme tout, on le voit, est relatif... même à Marseille.

Le match Aston-Koranyi

Si le Stade a forcé, dans la prolongation, les portes du succès, il faut convenir que Sète mérita longtemps la victoire avant de voir sa défense craquer d'un coup au cours de la dite prolongation.

N'oublions pas que pendant les deux tiers du temps normal, le Stade n'avait rien fait ou presque, semblant se réserver pour un dernier coup de collier. Et les Sétois laissèrent échapper cinq ou six occasions qu'ils ne purent retrouver sur la fin, lorsque les Parisiens réalisèrent enfin le forcing si longtemps attendu.

Ave Ujlaki, les deux meilleurs joueurs furent deux vétérans, tous deux véritables artistes de la balle ronde : Fred Aston et Koranyi. Et, par instants, on aurait pu croire qu'il s'agissait d'un match entre le « jockey parisien », dont le pivot semblait en constant déséquilibre, et le « roi du jeu de tête », qui a d'ailleurs fait de nombreux élèves dans son club. A moins que chacun n'ait voulu à tour de rôle donner son récital.

Mais, tandis que l'un avait l'air de s'amuser follement en jouant à cache-cache avec la défense adverse, le second se dépensait furieusement et attirait sur lui la défense stadiste t servait trop d'aimant à l'attaque des siens.

Les ailiers sétois, en effet, dans leur désir de servir le « maître » Koranyi, râtèrent ainsi de nombreuses occasions de conclure eux-mêmes.

La défense sétoise s'effondra

Et, comme on félicitait Aston, ce dernier répondait, en riant :

— Mais puis-je trouver une meilleure façon de m'amuser que de jouer ainsi de temps à autre et d'essayer de tromper les défenses adverses ?

Puis la défense sétoise, très brillante jusque-là, s'effondra ; le drame était joué. Georges Bayrou voyait son beau rêve s'effondrer.

M. Abelly, président du Comité du Sud-Est, sortait du stade marseillais avec trois défaites sur les bras : le Midi, si bien parti en Coupe, était battu sur les trois fronts de bataille : Paris et le Nord se partageaient ses dépouilles.

On a pleuré hier soir, non dans les chaumières comme autrefois, mais dans les cafés languedociens, provençaux et azuréens, à l'heure de l'apéritif... généralement de couleur verte.

(De notre envoyé spécial Gaston BENAC)

Les 120 coureurs du « Tour » seront répartis en 13 équipes

Les organisateurs du Tour de France sont maintenant d'accord avec les fédérations étrangères sur la formule de répartition des coureurs. Nous sommes en mesure d'annoncer que les 120 concurrents du « Tour » 1949 formeront 13 équipes. Soit :

7 équipes de 12 coureurs : **France, Belgique, Italie et quatre régionales.**

6 équipes de 6 coureurs : **Cadets belges, Cadets italiens, Espagne, Hollande, Luxembourg, Suisse.**

LILLE, RACING et METZ ont su «museler» leurs adversaires

M. Dehaye, président du Racing, n'a pu prendre, au retour de Béziers, le même train que ses joueurs. Il est donc rentré à Paris avec un certain retard.

— Quel match difficile a joué l'équipe du Racing au stade des Sauclières ! nous dit-il. Avec ce maudit vent, impossible de faire du jeu coordonné : c'était navrant.

« Heureusement, notre arrière-défense a tenu bon. Et avez-vous remarqué Salva ? Il est enfin revenu à sa forme de 1945. Et toujours il réussit à éliminer le danger sans même toucher l'adversaire. »

Dans le train qui le ramène à Paris, M. Dehaye, président du Racing, bavarde tranquillement avec un Parisien de sa connaissance. Et tous deux discutent des résultats de ce dimanche, en viennent à parler des demi-finales.

Alors, le Parisien dit d'une voix suave à M. Dehaye :

— Ne cherchez pas. Racing-Lille, cela fera une admirable demi-finale. Et croyez-moi : vous ne pourrez pas y échapper...

● 120 minutes au Racing

Ce fut le temps nécessaire pour régler le tir sur Nimes. Les circonstances, certes, n'étaient pas faites pour favoriser la confection d'un football de classe, car un vent violent imprimait aux balles des trajectoires fort capricieuses et la moindre transformation pouvait être fatale.

La ligne d'attaque des « Pingouins », sans avoir encore retrouvé sa cadence du début de saison, a montré des signes d'amélioration. Nikolitch en fut le meilleur, avec Gabet, tandis qu'en défense Vignal fit merveille. Quant aux Nimois, ils se distinguèrent non seulement par leur ardeur mais encore par un sens offensif digne des meilleures équipes du moment. Firoud en fut une fois de plus l'animateur, bien secondé par Campo, Henry et Rossignol. — *V. DENIS.*

Nice sut faire trembler Lille

Grâce à sa rapidité, sa volonté, son obstination et sa générosité dans l'effort, Nice inquiéta longtemps Lille. Le jeu du onze losciste fut de qualité inférieure non seulement à sa réputation mais encore à celui de son adversaire. Et, menés 1-0 à quatre minutes de la fin, les Lillois ont réussi à égaliser puis à forcer le succès au cours de la prolongation, sur une grosse faute du portier niçois Favre. Les tenants de la Coupe peuvent remercier la chance, car les « Aiglons » avaient mené presque constamment le jeu à leur guise et auraient mérité de l'emporter. Parmi le onze nordiste, les seuls à avoir le moins déçu furent Baratte, Tempowowski et Nuévo. A Nice, Mindonnet fut excellent, Bersoulié, Gaillard, Rolland et Rossi bons. — *L. GAMBLIN.*

● Les artilleurs de Metz se sont régalés

Prenant, avec l'aide des circonstances, l'avantage dès le début, le onze messin, affirma sa technique supérieure sur Arras et imposa au match un rythme extrêmement rapide et c'est avec facilité que par six fois les Lorrains concrétisèrent leur supériorité. Baillot, Ignace, Battiston contribuèrent à asseoir l'équilibre de la formation messine, dont le succès contribuera pour beaucoup à leur conserver un moral remarquable pour les dures rencontres du championnat. — *L. LAMPE.*

"La COUPE nous a fait souffrir..."

Le camp lillois avait récupéré ce matin. La nuit avait pris une part dans le redressement moral des dirigeants, du grand club nordiste, qui ne nous ont pas caché qu'ils n'avaient jamais eu si peur.

— Quand j'ai vu Marek l'entraîneur niçois ramasser sa petite valise et se diriger vers le vestiaire, nous a dit M. Marcel Lemaire, mon cœur a cessé de battre. Mais Marek n'avait descendu que deux marches de l'escalier qui conduit au vestiaire, quand une clameur le fit se retourner : Baratte avait égalisé. Marek revint à sa place, mon cœur aussi.

M. Louis Henna, président du club nordiste nous avoua que lui aussi avait eu grand peur.

— Au point dit-il que j'ai cherché à me « subjuguer ». Et je dis à mes voisins avant la prolongation : « Si nous entrons les premiers, nous gagnerons. Si nous rentrons les seconds nous sommes battus, si enfin les deux équipes rentrent ensemble c'est le match nul. »

« Il en fut ainsi, mais je ne pense pas un instant que c'est l'unique raison de notre difficile succès.

« Car il fut difficile ce succès, tant désiré par tout Lille, joueurs, dirigeants et habitants compris. Et plus que je l'imaginais.

« Enfin comme tout le monde le dit « La Coupe, C'est la Coupe ».

Oui, mais dit, un Niçois qui écoutait : « Vous avez eu tellement de chance hier, que vous ne pouvez plus perdre maintenant ! »

Lucien GAMBLIN.

BIARRITZ et VIENNE FORFAITS

Le bureau de la Fédération Française de Rugby a décidé ce matin que Vienne et Biarritz, qui ne s'étaient pas présentés hier devant le Lyon O. U. et le F.U.C., étaient battus par forfait.

LESUEUR "Le 10 avril, avec GUERIN, je débuterai"

Les vedettes de la journée du V.C.L. se sont retrouvées ce matin dans la salle de rédaction de « Paris-presse-l'intransigeant », Raoul Lesueur, qui sauva l'honneur du V.C.L. et s'affirma en outre comme la meilleure individualité de la réunion, nous expliqua comment il est parvenu à ce degré de forme :

« Je suis toujours en condition, mais actuellement, en raison de ma parfaite santé, de ma règle de vie et de mon sérieux entraînement sur la route, je crois être au mieux... J'espère qu'avec Guérin, avec qui je débuterai le 10 avril en plein air pour la première épreuve du championnat de France, continuer le cycle de mes victoires.

De son côté, Roger Piel nous avoue combien il était désagréablement surpris d'avoir été oublié dans la sélection des Six Jours, alors qu'en six américaines il termina quatre fois dans les cinq premiers :

Les proches de Blanchet, accompagné de son président, M. Chicot, sont identiques à ceux de Piel, avec cette seule différence qu'il participera au Critérium national de *Paris-presse*-Paris-Bruxelles, Paris-Tours, etc. Peut-être songera-t-il, à l'époque, à Bordeaux-Paris, selon l'état de sa condition.

L'espoir amateur Pierre Cholleau quant à lui, tentera mercredi son de faire mieux que 3' 21" 2/5 sur les 2 km. 650.

Avec un peu de chance, il peut donc approcher les 3' 20", ce qui représenterait le deuxième temps derrière Blanchet (3' 18" 4/5)

Signalons que sa rencontre avec Messina a été fixée au 22 mai, au Parc des Princes.

L'espoir du sprint amateur, Maurice Verdeur, qui a battu Lagnay hier à la Cipale, nous appelt qu'il reviendra à Paris le 10 avril ou il rencontrera au Parc des Princes les principaux sprinters étrangers et français ;

Louis NAVILLE.

VAN DYCK échappé gagne à AUMALE

AUMALE. — Le huitième étape du Tour d'Algérie, Appreville-Aumale, a été remportée par Van Dyck, avec 1 min. 5 sec. d'avance sur un peloton comprenant, entre autres, Couvreur, toujours leader de l'épreuve.

Classement de la 8e étape

1. VAN Dyjck; 2. Ben Driss, à 1' 5"; 3. Couvreur; 4. Daenckyndt; 5. Bernardoni; 6. Coppini; 7. Vrancken; 8. Sforacchi; 9. Barrère; 10. Marecljack, etc.

CLASSEMENT GENERAL.— 1. Couvreur, 41 h. 53' 9"; 2. Dequesne, à 3' 52"; 3. Daenckyndt, à 4' 1"; 4. Bernardoni, à 5' 23"; 5: Coppini, à 6' 39"; 6. Van Dyjck, à 9' 32"; 7. Fombellida, à 10' 33"; 8. Kebaili, à 14' 4", etc.

TANGER-CASABLANCA serait couru le 26 mai

Course internationale par invitation. Tanger-Casablanca serait courue avec entraîneurs motocyclistes (ceux de l'armée). Elle mettrait en ligne douze coureurs marocains et huit français et étrangers. La prise des entraîneurs serait effectuée à Rabat.

SURVEILLONS DEMAIN

MAILLE D'OR, qui passe pour bien sauter.

OBSTINE, qui peut se réhabiliter.

PAT, qui peut défendre utilement sa chance.

LANCIER DU BENGALE, qui mérite crédit.

CRITON VOLO, qui est en progrès.

UN GRANDCOPAIS, dont la rentrée a de bonne.

ARDENT IV, qui devrait figurer à l'arrivée.

Le cheval du jour : **BLEMONT**
Le coup de 2 placé : **POGRADEC - ROLLS**
Les grosses cotes : **LANCIER DU BENGALE - BERENICE**
La forme : **Entraîneur : PELAT**
Jockey : GAUMONDY

Paris-presse l'intransigeant
...Sport partout... Sport

J. Stock étant "éliminé" par Jo Longman

CERDAN-Mc HART *(un projet pour Casablanca)* aurait lieu en juillet

CASABLANCA se plaint amèrement de ne pas voir Cerdan combattre dans ses murs. En effet, il faut remonter à 1942 pour se souvenir d'un combat, sans histoire d'ailleurs, que livrait alors celui qui est devenu champion du monde.

Des organisateurs marocains, désireux de produire Cerdan à leur clientèle ont délégué à Paris M. Périclès, chef des services sportifs du « Maroc Quotidien » pour que celui-ci entre en contact avec Marcel Cerdan d'une part, et Jo Longman, son manager, d'autre part.

M. Périclès qui nous a rendu visite cet après-midi nous a dit :

— Nous envisagions d'organiser un combat Marcel Cerdan-Jean Stock pour la première quinzaine de juillet à Casablanca. J'ai en poche à ce sujet le contrat accepté par Jean Stock. Malheureusement, M. Jo Longman ne peut accepter le principe d'un tel combat avant de savoir ce que Marcel Cerdan doit faire en Amérique.

Puis M. Périclès ajouta :

— J'ai très bien compris que d'énormes difficultés allaient se dresser en l'occurrence. Je n'ai donc pas insisté mais M. Jo Longman serait d'accord pour que Marcel Cerdan soit opposé entre le 2 juillet et le 4 août à l'Anglais Mac Hart qui est le quatrième boxeur de sa catégorie en Angleterre.

« Evidemment, ce combat ne vaudra pas un Cerdan-Steeb. L'essentiel cependant, est que le public de Casablanca puisse revoir son Idole sur un ring et l'applaudir comme il convient. »

Comme nous demandions à M. Périclès quelles étaient les possibilités de recette pour le Cerdan-Mac Hart projeté, il conclut :

— La réunion aurait lieu en plein air sur le plus grand stade de football de la ville, ce qui permettrait d'envisager une recette de huit à dix millions de francs.

La réponse définitive de M. Jo Longman n'interviendra cependant qu'à partir de samedi, celui-ci voulant auparavant prendre contact avec Lew Burston qui vient des Etats-Unis et lui apporte les différents projets de contrats qui doivent concerner Marcel Cerdan.

Cée VILLETAN.

les courses

ENGHIEN, le 22 mars, à 14 heures

PRIX DE MACON

Haies. A Réclamer. 100.000 fr., 2.300 m.

101 REGINETTE (M. Laurraun) ... 65
102 SIRI ROND (T. Dunn) ... 65
105 HAIE SIR (H. Bonneau) ... 62
107 SADMA (P. Klein) ... 62
108 DEM. DE REVEILLON (G. E.) 62
112 MAILLE D'OR (C. Douchin) ... 60
113 GUNGADINE (B. Garmond) ... 60
115 DIAB. BLEUE (R. Triboit) ... 60

Réginette est régulière. Sadma, récemment placé, devrait courir en progrès. On lui opposera Diablesse Bleue et Maille d'Or.

Je désigne : **SADMA** et **Diablesse Bleue.** Outsider : **Réginette.**

PRIX DU BEAUJOLAIS

Steeple, 200.000 fr., 4.000 m.

201 ROULETABILLE (G. Taylor) 71
203 QUAI DES ROSES (A. Gill) ... 71
204 OBSTINE (F. Palmer) ... 71
206 POGRADEC (M.-P. Péraldi) ... 71
211 PRIAM II (C.-V. Lombard) ... 65
213 MISS BABOUIN. (R. Rouss.) 60

Pogradec et Obstiné forment un duo qui s'annonce redoutable en raison de leurs récentes performances. La rentrée de Quai des Roses sera intéressante.

Je désigne : **POGRADEC** et **Quai des Roses.** Outsider : **Obstiné.**

PRIX DE LA BRESSE

Haies. 230.000 fr., 3.400 m.

303 GARDIAVEDIS (F. Palmer) ... 66
304 BLEMONT (T. Dunn) ... 66
305 BOCCADOR (F. Thirion) ... 66
308 TARTUFE (R. Leurson) ... 62
309 PAKSE (G. Peuch) ... 62
311 SISLEY (J. Boutier) ... 62
313 SO SOON (M. Ramognino) ... 62
314 PAT (X.) ... 60

Blémont, en pleine forme, doit très bien courir ici. Mais Boccador qui reste sur des places probantes lui sera très sérieusement opposé. Tartuffe et Pat valent une mention.

Je désigne : **BLEMONT** et **Boccador.** Outsider : **Tartufe.**

PRIX VEINARD

Steeple, Handicap, 200.000 fr., 3.400 m.

402 ROLLS (A. Gill) ... 68
403 EOLUS (M. Laurraun) ... 67
404 DURTAL (R. Mantellin) ... 65½
407 ONAPPE (R. Obry) ... 62
408 LANC. DU BENG. (M. Ram.) 61
409 JUSTICIERE (D. Corteggiani) ... 60
411 BAGATELLE IV (G. Earith) ... 60
412 FRAMBOISIERE (A. Doug.) ... 60

Course très ouverte entre récents lauréats sur l'obstacle. Rolls est au mieux. Il est de meilleure classe que Durtal. Notons encore Eolus, qui mérite crédit ; Lancier du Bengale en progrès.

Je désigne : **ROLLS** et **Eolus.** Outsider : **Durtal.**

PRIX BENJAMIN III

Attelé, 150.000 fr., 1.600 m.

502 CRIN DE FLOR. (A. Forc.) 1.600
503 CRIQUEBŒUF (R. de W.) ... 1.600
505 COLOMBINE III (M. Auvr.) 1.600
507 CHER AMI G (R. Viseur) ... 1.600
508 CIGARE C (R. Gayet) ... 1.600
509 CRILLONNAIS (R. Windels) 1.600
510 CARMEN LULU (A. Pichon) 1.600
512 CE JUSTE (H. Hellard) ... 1.600
513 CIVRY (Ch. Leclercq) ... 1.600
514 COSINA (A. Souchon) ... 1.600
515 CLAUDIE (R. Souchon) ... 1.600
516 CAPT. MOUSKO (Al. Tamb.) 1.600
517 CHATELAINE P (F. Irsigl.) 1.620
518 CARENTAN (H.-R. Durand) 1.620
519 CRITON VOLO (R.-C. Maill.) 1.620
520 CEAUCEENNE (Ph. Hanse) ... 1.620
521 CIVENS (L. Carré) ... 1.620

Crin de Florence, Cigare C, Civry et Claudie sont à noter au premier poteau. Au start, Carentan, Criton Volo et Civens nous semblent les mieux indiqués.

Je désigne : **CRITON VOLO** et **Civens.** Outsider : **Civry.**

PRX TROARN

Attelé, 150.000 fr., 2.700 m.

601 UVAL (M. Vercruysse) ... 2.700
602 VULCAIN (H.-R. Durand) ... 2.700
605 UN GRANDCOPAIS (A. S.) 2.700
608 VALENCIA III (R. de Wulf) 2.700
609 ARTISTE (A. Mauger) ... 2.700
611 UDICOURT (J. Bourdon) ... 2.725
613 ARLEQUIN VI (P. Laisis) ... 2.725
614 VELCAIN D (F. Irsigler) ... 2.725
615 URDOS II (R. Gayet) ... 2.725
617 AIGLON II (A. Pichon) ... 2.725
618 VAN WILLIAMS (H. Miro) ... 2.725
619 USQUE AD MORTEM (C. B.) 2.725
620 AU VENT (R.-C. Maillard) ... 2.750
621 ARDENT III (Ph. Hanse) ... 2.750
623 VERDUN II (H. Hellard) ... 2.750

Urdos II et Ardent III restent sur d'excellentes performances. Vulcain D aurait ensuite, avec Au Vent, nos préférences. Un Grandcopais vaut une mention.

Je désigne : **URDOS II** et **Ardent III.** Outsider : **Armor.**

PRIX QUI VIVE

Attelé, 150.000 fr., 2.125 m.

701 BENJAMIN D (J. Berthon) ... 2.100
704 BRAVO MORTH (M. Verc.) 2.100
705 BEAUTRE (M. Vercruysse) ... 2.100
706 AVRANCHINAIS (H.-R. D.) 2.125
707 BAGHIRMI (R.-C. Simon.) ... 2.125
708 WAGRAM II (Al. Tamberi) 2.125
709 AZUR G (G. Bottoni) ... 2.125
711 BELGA D (A. Deheeghere) ... 2.125
712 ALCONS MIRA (H. Legrand) 2.125
713 BERENICE (Ph. Hanse) ... 2.125
715 ARDENT IV (H. Miro) ... 2.125
719 AMERIQUE II (M. Auvray) 2.150
720 ARACŒLI (R.-C. Maillard) ... 2.150
721 AMULETTE (M. Peribarg) ... 2.150
722 ALLAVOINE (G. Bottoni) ... 2.150
723 ABRA D (F. Irsigler) ... 2.150
724 ANDALOU (M. Lenôtre) ... 2.150
726 ATTENTION (A.) ... 2.150

Wagram II, Azur G, Belga D, Ardent IV et Amulette forment une première sélection qui devra fournir le gagnant. Bérénice mérite une mention.

Je désigne : **BELGA D** et **Wagram II.** Outsider : **Bérénice.**

RÉSULTATS DE SAINT-CLOUD

PRIX DE BRUNOY

1. Turban (M. Garcia) (106) ... G. 42
à M. H. Lasserre.
2. Fable (A. Kuntz) (102) ... P. 14
3. Anthracite (J. Pecharman) (107) P. 12
Tête. 3 l. 1/2. Durée : 1'44" 3/5.
N. pl. : 101, 102, 104, 105, 108.

Rubichon et Turban se détachent dès le signal d'Anthracite, Nassonnier et Wagram. A la Pouilleuse, Turban prend la tête et ne se laisse pas rejoindre dans la ligne droite par Fable qui est bon second.

PRIX QUINTETTE

1. Star d'Or (F. Palmer) (211) ... G. 117
à Mme J. Dotteau.
2. Asmodée III (Cortegziani) (214) P. 132
3. Girandole (A. Rosolin) (219) ... P. 155
Tête. 2 l. — Durée : 2'12" 3/5.
N. pl. : 201, 202, 205, 206, 207, 209, 210, 212, 213, 215, 217, 218, 221, 222, 224, 225, 226, 228, 229, 232, 233, 234.

Cérès III est en tête en face devant Monjoie, Suite, Iris, Fantoche, Atalante et Lord II. A la Pouilleuse, Fantoche prend le commandement devant Iris et Cérès III, tandis que Star d'Or arrive proche. Cette dernière prend l'avantage à la distance au Monsoreau III.

PRIX DE LIEUSAINT

1. Mirbo (M. Garcia) (301) ... G. 33
à Mme R. Decroix.
2. La Patache (P. Blanc) (314) ... P. 14
3. Revenchar (A. Tortillon) (315) ... P. 50
4 l. — Durée : 1'56" 2/5.
N. pl. : 302, 303, 306, 308, 310, 314, 316, 317.

La Patache mène en tête devant Polygraf, Sudbury et Revenchar. A la Pouilleuse, tous sont groupés sous le commandement de Lucrèce bientôt, la jument Sudbury, Mirbo fait son effort, dépasse ses adversaires et l'emporte facilement. La Patache est bonne seconde devant Revenchar.

PRIX KANTAR

1. Titan IV (J. Laumain) (412) ... G. 78
à Mme J. Guin.
2. Yvros (J. Doyasbère) (413) ... P. 25
3. Sampa (R. Carneau) (426) ... P. 46
Cinq. 2 l. 1/2. 1/2 l. — Durée : 2'15" 1/5.

PRIX MON TALISMAN

1. Huron (C. Maire) (505) ... G. 25
au marquis de Trigueville.
2. Méridionale (Johnstone) (506) P. 68
3. Ouragan VII (J. Doyasbère) (502).
1 l. 1/2. 4 l. 2 l. — Durée : 2'24" 3/5. — Jumelé : 77.
N. pl. : 501, 503, 507.

Karoulo s'élance en tête dès le signal et se détache de ses adversaires groupés. Il est bientôt rejoint dans la ligne droite opposée par Méridionale qu'Huron tient battue à la fin.

"

(A l'heure où nous mettons sous presse, les résultats de la sixième course ne nous sont pas encore parvenus.)

(Lire dans notre «Toute dernière» les résultats complets.)

MEMENTO

ANTHRACITE, toujours en course, poulain's son épreuve avant peu.

MERRY SIBYL, piloté dans le tournant, ouvrit du train plus tard.

LE CHERI, a bien fourni. A reprendre sur une distance plus courte.

LE SERVICE DES PETITES ANNONCES DE EST OUVERT DE 9 A 18 HEURES SANS INTERRUPTION (100, RUE RICHELIEU) DIMANCHE ET FETES EXCEPTES

Paris-presse l'intransigeant

LES PETITES ANNONCES REMISES A NOS BUREAUX JUSQU'A 14 HEURES PARAISSENT DÈS LE LENDEMAIN

Les Petites Annonces sont toutes payables comptant

Le délai d'insertion de votre annonce sera d'autant plus rapide si vous voulez bien accompagner votre texte de son règlement, soit par chèque bancaire ou mandat poste au nom de M. Jean Heilmann.

Nos lignes se composent de 30 lettres, signes et espaces et en tête de chaque rubrique figure le prix de la ligne.

Compte chèque postal : M. Jean Heilmann, n° 708.624. Paris. Veuillez spécifier au dos du talon : service PETITES ANNONCES.

Domiciliation au bureau du journal (sauf pour les Offres d'emplois) 75 francs pour courrier pris à nos bureaux, et 150 francs pour réexpédition du courrier.

Demandes d'emplois 75 fr

Agt Publicité ch. toutes Publ. pr presse Ecr. PARIS-PRESSE 9.

Dame bnes réf. cher place conditionneuse vendeuse manutention naire. RIEU, 56, rue de Paradis.

H. 38 a. format E.P.C.I. long. expér. bur. étud. secr. adm. cour. quest. économ et soc. b. pers réf. ch. sit. comm. ou indus. cap sec. patron. Tél. le l. mat ALE. 43-13

Ménage âge moyen ch. pl. rég. Paris chauff. jardin. cuisinière. Libre mai. HAVAS LYON n° 4014.

Dessinateur Publ. sér. réf lettre-trait - portrait - aéro - retouche. Trav. domic. Ecr. *Paris-presse* 29.

D. 60 a. vte tiendr. intér. célib. pour ou ap. tutél. *Paris-presse* 25.

● EMPLOIS DE BUREAU

J. H. 28 a., sec. sér. réf. pénun. ind. Buffier, 39, r. Jean-Jaurès (Créteil) (8.)

Dame coun. compt. ch. empl. bur. même l'après-midi. *Paris-presse* 33.

SECRETAIRE STENO-DACTYLO, 14 ans référ., même maison cherche place. Mme POULL, 12, r. Pache.

J.F. sect. pet. Entrep. compt. pr le jeu. sec. fact. rs trav. bur. Réf. Ecrire PARIS-PRESSE 22.

6. Paris-presse-l'intran

● COUT. MODE, CONFECT.

J. F. 18 ans ferait finition chez couturière. Ecrire *Paris-presse* 30

● GENS DE MAISON

D. suisse réf. ch. pl. f. de ch ou dame comp. env. Paris ou à la mer Ecr. Etv. Pub. 21, Ch.-Es n° 4173

Valet ch. deu. faire heures ménage argenterie, nettoyages. BENET, 30, rue Lauriston, PARIS (16e).

Offres d'emplois 350 fr

◆ BUREAU ◆

Très bonne **STENO-DACTYLO**

Ecr. réf. et prét. La Tôlerie Industrielle, 65, r. du Chemin-Vert.

Situation avenir à jne homme ardonné coun. trav. bureau et dactyl Libéré serv. milit. pr Pte Ivry-Ecr. Quotidien, 60, Bd Clichy.

On demande STENO-DACTYLO expérimentée avec références ACHETEUR quincaillerie, FACTURIER pour établiss. prix de revient — Ecrire : J.R.C., 49 avenue Gresham, PARIS.

Bonne DACTYLO lisant couramment l'anglais, Ecrire n° 5317 Agence Maille, 7, rue Italiens, qui transm.

Sté recherche CHEF de SERVICE commercial et technique pr vente peinture. Ne pas se présent. Ecr. référ., et prétent. SAFIGI 36, rue de Lisbonne, à PARIS (8e).

J.F. aide-compt. 25-30 a. expér. sér. réf. exig. conn. pale ouvriers lois soc. et mot. dact. et poss. Ecr. D.I. Publipress, 31, Bd Bue-Nouvelle

Dem. secrétaire sténo-dact. capab et act. Ecr. réf. et prét. V.R.N., 54 rue Rouget-de-l'Isle, PANTIN

Cie Assur. LA NATIONALE-VIE rech VÉRIFIEUSE qualifiée sur machine BULL ou excellente PERFOREUSE. Se prés. d'urg. munie référ. Secrétariat NATIONALE-VIE, 2, rue Pillet-Will. (9e).

DACTYLO-FACTURIERE qui habitude clientèle au téléphone. Bd-GNIER, 21, rue Paul-Lelong, Paris

Rech. EMPLOYE QUALIFIE spécial assurances 30 ans maxim. Ecrire n° 4.507 Agence MAILLE, 7, rue des Italiens, qui transm.

Bonne STENO-DACTYLO au court formations Sociétés 81, rue de Monceau, 1er étage. Le matin.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS PARIS rech. urgence très bonne Secrétaire sténo-dactylo connaissant anglais. Sér. référ exig. Ecr. seulem. : LEDISSEL, 8, rue Denfert-Rochereau, Asnières, q. tr

Sténo-Dact 25 à 45 ans sér. réf. bien rém. Se prés. Dral, 70, r. Cléry

On recherche de suite des **STÉNOS-DACTYLOS** connaissant PREVOST-DELAUNAY. Se prés. CHAUVAIN-ARNOUX, 190 rue Championnet, Métro Guy-Moquet

STÉNO-DACT. Libre suite. Ecr. Schweitzer, 4, r. Bouret, Paris (19e). Ne pas se présenter.

AIDE-COMPTABLE Homme libéré service militaire. Ecrire avec références à LAMBERT 29, rue des Poissonniers, à Neuilly-sur-Seine.

Sténo-Dactylo expérimentée travail en cinq jours, journée anglaise. Repas cantine, proximité métro. Se présenter M.I.O.M. 163, Bld de Stalingrad, VITRY-sur-SEINE.

Secrét. sténo-dact tr. expérim exc. cell. référ. exig. LICARDY, 38, Bd Général-Leclerc, NEUILLY-S.

STÉNO-DACTYLO expériment. libre suite. Se prés. 14, r. Charlot à VANVES (Mo Corentin) **SEGOR**

Commerç. Primeurs Gros dem. Chef Comptable. Sér. références exigées GEORGES, 24, rue du Pont-Neuf

AIDES-COMPT. Hom. tr. expér. dem. par VALOR, 117, Bd Haussmann. Se présenter de 9 à 11 h.

◆ COUT., MOD., CONF. ◆

Dem. Rentrayeuses ou Stoppeuses sach. rentrayer, b. payées, trav. assuré pour l'atelier ou à domic. MORLET, 84, rue Lafayette, Paris

Dem. tr. b. ouvrières mécanic. pour corsets et soutien-gorge. Ecr. av. référ. Gloriane, 114, r. La Boétie

◆ GENS DE MAISON ◆

Mén. 2 pers. ch. bonné à tt faire Débutante de préf. De 9 h. à 11 h DUVAL 4, rue d'Aumale, Paris.

Cherche b. à tt faire 20-35 ans sach. cuis. exp. logée. Sér. réf. Se prés. 10 à 12 h. tous les jours.

◆ INDUSTRIE ◆

COMPAGNIE I.B.M. FRANCE 9, rue Georges-Huchon, Vincennes RECHERCHE

1) **AJUSTEURS-OUTILL.** spécialisés outils à découper

2) **AJUSTEURS-MONTEURS** qualifiés

ayt C.A.P. Age max 30 a. Dégag. oblig. milit. Situat. stable. Cantine Avant. soct. Ne pas se prés. Ecr. avec référ. Chef Personnel, sans joindre timbre pour réponse.

Rech. pour usine Banlieue Nord DESSINATEUR PROJETEUR connu b. le mod. Diesel et ayt gde expér. de la Fabricat. de l'Industrialisation et des méthodes modernes. Bons appointem. Cant. Coopérat. Ecr. n° 5326 Agence Maille, 7, rue des Italiens, qui transmet.

Teint. 5, av. M. Mahondem, 1er main D.

SIMCA-NANTERRE